

Assemblée Générale du District des Vosges de Football Vendredi 19 octobre 2018 Salle des Fêtes, 15 Grande Rue à RAMONCHAMP

Ordre du jour

18h00:

- Accueil des délégués munis de leur licence de dirigeant
- Vérification des pouvoirs

19h00:

- Ouverture de l'Assemblée Générale par M. Bruno HERBST, président du District
- Allocution de bienvenue par M. le Maire de RAMONCHAMP ou son représentant
- Approbation du PV de l'A.G. du 20 octobre 2017 à RAON L'ETAPE
- Rapport moral de M. Bruno HERBST, Président
- Présentation des comptes annuels 2017/2018 par le viceprésident/trésorier, Pierre BERETTA
- Rapport du commissaire aux comptes
- Approbation du budget
- Mouvements au sein du Comité de Direction : Christian NICHINI
- Informations Commission Jeunes et Technique par Laurent BENIER, CDFA
- Intervention de Florence SCHWARTZ, Commission de Féminisation
- Intervention de M. Jean-Luc HAUSSLER, membre du comité national des éducateurs
- Règlements des championnats de District : précisions apportées par le vice-président/secrétaire général, Christian NICHINI
- Désignation des délégués aux assemblées générales de la LGEF; délégation aux assemblées fédérales (FFF et LFA): Christian NICHINI
- Examen des vœux des clubs : Christian NICHINI
- Présentation du label/Klub ASNL
- Allocution des personnalités présentes
- Remise du trophée de champion de District 2017/2018 au FC HAUTE MOSELOTTE
- Remise de récompenses à des bénévoles de clubs et de commissions : dispositif fédéral « le bénévole du mois »
- Tirage au sort de la traditionnelle tombola
- Verre de l'amitié offert par la Municipalité de RAMONCHAMP
- Repas pour les clubs qui auront réservé

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT DES VOSGES



Vendredi 20 octobre 2017 à Raon-l'Etape Salle Beauregard

Membres du comité de direction présents ou représentés : MM. Jehan BANET, Pierre BÉRETTA, Hervé BOILLOT, Alain COLNÉ, Gilles CÔME, Alain DARTOIS, François DÉLON, Alain DERCHÉ, Roger GROSJEAN, Gilles HAZEMANN, Bruno HERBST, Mme Pascale LAPÔTRE, MM. Fabrice LENOIR, Jean-Marie MOTSCHWILLER, Christian NICHINI, et Mme Delphine RONDEAU.

Clubs présents ou représentés : US ARCHES ARCH. RAON - ESP AUTREVILLE - ES AVIÈRE DARNIEULLES - AS AYDOILLES - ENT. BRU-JEANMÉNIL - SM BRUYÈRES - FC BCV - OC BUSSANG - FC CASTINIEN - CS CHARMES - FC CHARMOIS L'ORGUEILLEUX - AS CHENIMÉNIL - AS CLEFCY - ASL COUSSEY - AS DARNEY - FC DOGNEVILLE - FC DOMMARTIN-les-REMIREMONT - AS DOMMARTIN-sur-VRAINE - FC ÉLOYES - SA EPINAL - SM ETIVAL CLAIREFONTAINE - AS GÉRARDMER FOOTBALL - AS GIRANCOURT - ES GOLBEY - GOLBEY VÉTÉRANS - FC GRANGES-sur-VOLOGNE - FC HADOL-DOUNOUX - FC HAUTE-MOSELOTTE - US LA BOURGONCE - US LA FAVE - US LAMARCHE - CS LE THILLOT - FC LE THOLY - FC MARTIGNY - AFC LE MÉNIL THILLOT - FR MÉNIL-ROZEROTTE - US MIRECOURT-HYMONT - AS MOYENPETITRAON - FC NEUFCHATEAU-LIFFOL - AS NOMEXY-VINCEY - AS PLOMBIÈRES - LSC PORTIEUX - SR POUXEUX - CS RAMBERVILLERS - US RAON L'ÉTAPE - AS REHAINCOURT - FC REMIREMONT - AS RUPT-sur-MOSELLE - FC AMÉ-JULIENRUPT - SR ST-DIÉ - FC ST ÉTIENNE-les-REMIREMONT - FC ST-LÉONARD - ES ST-MICHEL - AS ST-NABORD - FC STE-MARGUERITE - FC SAULCY - FC SAULXURES-sur-MOSELOTTE - US SENONES - ES THAON-les-VOSGES - FC URIMÉNIL - AS VAGNEY - VAL BANY MOUZON - FC LE VAL D'AJOL - US VAL DE SAONE - FC AMEREY XERTIGNY.

Personnels administratif et technique : MM. Jean-Baptiste BAZIN, Laurent BÉNIER et Mme Maryline LETELLIER.

Equipe technique régionale : M. Patrice GRETHEN et Mme Claire LEFÈVRE.

Personnalités présentes :

- M. Albert GEMMRICH, Président de la Lique Grand Est de football
- M. Jean-Marie LALANDRE, Conseiller régional
- M. Benoît PIERRAT, Maire de Raon-l'Etape

Personnalités excusées :

- M. René LOPEZ, Premier Vice-président de la Ligue du Grand Est de Football
- M. Frédéric VARAIS, Directeur administratif et financier de la Ligue du Grand Est de Football
- M. Hervé CANTIANI, Président du District de la Meuse
- M. Gérard CASSEGRAIN, Président du District de la Marne
- M. Bernard GIBARU, Président du District des Ardennes
- M. Patrick LEIRITZ, Président du District de la Haute-Marne
- M. René MARBACH, Président du District d'Alsace
- M. Philippe PAULET, Président du District de l'Aube
- M. Christophe SOLLNER, Président du District de la Moselle
- M. Jean-Marie THIRIET, Président du District de la Meurthe-et-Moselle
- M. Guy ROBIN, Membre du CD du District
- M. Patrick EDGARD, Membre du CD du District
- M. Guy ANTOINE, ancien membre du Comité de Direction
- M. Jean DELOFFRE, ancien membre du Comité de Direction
- M. Patrick GEBHART, ancien membre du Comité de Direction
- M. Claude SIBLOT, ancien membre du Comité de Direction
- M. Jacques VÉRITÉ, ancien membre du Comité de Direction

- M. Jean-Marie WALD, ancien membre du Comité de Direction
- Mme Angélique BIZÉ, Présidente de la Commission mixte du Foot à l'école
- M. Jean-François MOINAUX, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif des Vosges
- M. François VANNSON, Président du Conseil départemental
- M. Luc GERECKE, Vice-président du Conseil départemental
- M. Gérard CHERPION, Député des Vosges
- M. Daniel GREMILLET, Sénateur des Vosges

Ordre du jour :

- 18 h 00 : Ouverture de la salle
 - Accueil des délégués munis de leur licence de dirigeant ;
 - · Vérification des pouvoirs.
- 19 h 00 : Début de l'Assemblée générale du District
 - · Ouverture de l'Assemblée générale par M. Bruno HERBST, Président du District ;
 - · Allocution de bienvenue par M. Benoît PIERRAT, Maire de Raon-l'Etape;
 - · Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 septembre 2016 à Golbey ;
 - · Allocution du Président du Club de Raon-l'Etape, M. Jean-Pierre ROSSI;
 - · Mise à l'honneur de deux personnalités ;
 - · Election du Président du District : M. Jean-Marie MOTSCHWILLER ;
 - · Présentation des comptes annuels 2016-2017 par le Trésorier, M. Jean-Marie MOTSCHWILLER;
 - · Rapport du Commissaire aux Comptes : M. Philippe BAUMANN ;
 - Présentation de l'Association Profession Sports Animations 88 par M. Yves JACQUELIN;
 - · Intervention du Président de l'UNAF du Grand Est, M. Hervé BOILLOT;
 - · Résultats de l'élection ;
 - · Remerciements du Président du District;
 - · Allocution de M. Albert GEMMRICH, Président de la Ligue du Grand Est de Football;
 - Présentation du programme du Président du District ;
 - Désignations des délégués du District aux assemblées fédérales et aux assemblées générales de la Ligue du Grand Est de Football : M. Jean-Marie MOTSCHWILLER ;
 - · Modifications des règlements et des statuts : M. Christian NICHINI ;
 - Examen des vœux des clubs et de la motion déposée par le CD du District : Mme Pascale LAPÔTRE :
 - Intervention de l'équipe technique (Patrice GRETHEN, Claire LEFÈVRE, Fabrice LENOIR, Laurent BÉNIER)
 - Allocution des personnalités ;
 - · Tirage au sort parmi les clubs présents uniquement de lot de ballons ;
 - · Remise du trophée au Champion de District;
 - · Remise des distinctions ;
 - · Vin d'honneur offert par la Municipalité de Raon-l'Etape ;
 - · Repas pour les clubs qui auront réservé.

L'accueil des clubs, l'émargement et la vérification des pouvoirs étaient assurés par Jean-Bernard BAZIN, Maryline LETELLIER et Patrick TRIBOULOT, qui ont remis à chaque club présent une enveloppe contenant le « nécessaire » pour les votes.

Suite à l'émargement et à la vérification des pouvoirs, l'Assemblée générale du District compte aujourd'hui :

- 232 voix exprimées sur les 281 possibles (82,56 %)
- 82 présents sur 102.

Le quorum étant atteint (quorum = 34 personnes présentes et 141 voix exprimées), l'Assemblée peut donc siéger et délibérer valablement.

« Mesdames, Messieurs,

En tant que Président par intérim, je déclare ouverte cette Assemblée générale du District des Vosges, à Raon-l'Etape. Je remercie Monsieur le Maire de nous accueillir dans cette belle salle Beauregard. Je voudrais tout d'abord saluer toutes les personnes présentes, toute la famille du football que vous soyez présidents, secrétaires, trésoriers, membres de clubs, entraineurs, éducateurs, joueurs, arbitres, bénévoles, partenaires, supporters, les membres du Comité de direction du District, tous les membres des commissions, la presse représentée par Francis VERDUN et je rajouterais tous les conjoints qui ont bien du mérite.

Je remercie également pour leur présence :

- M. Serge ALEM, Vice-président de la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, déléqué à l'enfance, à la jeunesse et au sport ;
- Monsieur Jean-Marie LALANDRE, Conseiller régional et ancien membre de la CDA, qui va nous rejoindre dans quelques instants ;
- Monsieur Michel HUMBERT, ancien maire de Raon-l'Etape ;
- Monsieur Roland DAUTREY, Adjoint au maire chargé des sports qui connaît bien le football également ;
- Monsieur Yves JACQUELIN, Président de l'Association Profession Sports Animations 88, qui interviendra tout à l'heure.

A mes côtés, je vous présente :

- Monsieur le Responsable du club de Raon-l'Etape, M. Alain VIOLANT ;
- Monsieur Alain COLNÉ du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif), membre du Comité de Direction du District ;
- Patrice GRETHEN, Directeur Technique Régional de la Ligue du Grand Est ainsi que Claire LEFÈVRE, Conseillère Technique Régionale ;
- Jean-Marie MOTSCHWILLER, Vice-président ;
- Pascale LAPÔTRE, Secrétaire générale ;
- Monsieur le Président de la Ligue du Grand Est, Albert GEMMRICH qui nous honore de sa présence. Le football vosgien est fier de l'accueillir, un nom qui évoque des souvenirs : ancien joueur professionnel notamment à Strasbourg, Bordeaux et bien sûr ancien international.

Enfin, je salue particulièrement et chaleureusement Guy ANTOINE, excusé pour des problèmes de santé. Il m'a laissé un message ce matin, il est de nouveau hospitalisé depuis hier ; il fait des allers-retours « hôpital - domicile » et je ne voudrais pas oublier M. Jean-Pierre ROSSI, Président de l'US Raon, qui nous fait le plaisir de nous recevoir à Raon.

Dans un 1^{er} temps, il s'agira de valider, par les clubs, sous forme d'une élection à bulletin secret, le futur Président du District des Vosges de football pour les 3 années à venir.

En effet, suite à la démission de Guy ANTOINE en juin dernier, j'ai présenté ma candidature à la présidence du District des Vosges aux membres du Comité de Direction qui m'ont élu à l'unanimité, le 4 juillet, en présence du Président de la Ligue du Grand Est, Albert GEMMRICH. Depuis cette date, j'assure la présidence.

J'aurai l'occasion à l'issue du vote en cas d'élection de vous détailler à la fois les différents dossiers suivis depuis ma prise de fonction et de vous présenter mon programme et la nouvelle organisation fonctionnelle du District.

Monsieur le Maire de Raon-l'Étape, M. Benoît PIERRAT venant d'arriver, je lui donne la parole. »

M. Benoît PIERRAT, Maire de Raon-l'Etape

« Merci M. le Président. Bonjour à vous toutes et à vous tous. Je suis encore un petit peu essoufflé car je suis moins sportif que beaucoup d'entre vous. Je vous prie de bien vouloir excuser mon retard dû à un agenda assez chargé mais il était important pour moi d'être à vos côtés pour cette assemblée

générale du District. Je ne sais pas si c'est la première à Raon-l'Etape ; M. Michel HUMBERT, l'ancien maire, fait signe que non. C'est une salle bien remplie que nous avons ce soir et c'est avec beaucoup de bonheur que nous vous accueillons à Raon-l'Etape. Raon-l'Etape qui n'est pas totalement une ville inconnue et surtout en matière de sport et du football en particulier puisque de nombreuses années le club raonnais montre sa volonté, son dynamisme et c'est une performance au sein de notre région et c'est pour notre ville de Raon-l'Etape une véritable fierté car médiatiquement on reconnaît Raon-l'Etape grâce à l'équipe de football.

Je voudrais vous souhaiter la bienvenue parmi nous, vous souhaiter une bonne assemblée générale riche en projets et puis en profiter, parce que je vois le Président devant moi, dire quelle fierté nous avons à Raon-l'Etape d'avoir un tel club et des dirigeants qui se battent au quotidien pour la vie, pour l'animation, pour que ce club grandisse toujours un peu plus. Je voudrais en mon nom, au nom de la municipalité, de tous les raonnaises et raonnais, remercier très chaleureusement et sincèrement M. Jean-Pierre ROSSI, qui est devant nous, Président depuis de très nombreuses années, j'aurai trop peur de louper des années, plus de 30 ans et c'est toujours avec beaucoup de passion et beaucoup d'envie qu'il dirige cette véritable entreprise. Car l'USR est une entreprise avec des sportifs, une équipe dirigeante avec tous les encadrements, un club de plus de 400 licenciés qui dispose de structures, il me semble, bien adaptées au sport et au football moderne avec en particulier une nouvelle installation que nous avons eu l'honneur d'inaugurer ensemble il y a peu de temps, le terrain synthétique qui se trouve au cœur du Pôle Sportif de Raon-l'Etape. C'est une belle réalisation qui fait le bonheur des petits comme des grands, une belle structure qui était indispensable. Nous constatons qu'il est très utilisé et c'est important pour nous sachant aussi que le collège possède une classe foot, le monde du foot est très important à Raon-l'Etape.

Je voudrais vraiment vous remercier toutes et tous d'être là ce soir pour ce programme riche, varié et important. Je voudrais aussi remercier l'équipe des bénévoles, des dirigeants, de direction et des sportifs pour leur travail dans cette école de vie. J'ai été assez long et je vais laisser maintenant la place au travail qui est important. Bonne assemblée générale ».

(Applaudissements dans la salle.)

Le Président Bruno HERBST remercie Monsieur le Maire et passe la parole à Jean-Marie MOTSCHWILLER pour l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale qui s'est tenue à Golbey le 30 septembre 2016.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2016 à Golbey, paru sur le journal en ligne en date du 27 janvier 2017.

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité. Le Vice-président remercie la Secrétaire générale pour le travail effectué ce qui a permis une parution rapide du procès-verbal.

Mise à l'honneur de deux personnalités

Le Président du District reprend la parole pour mettre à l'honneur deux personnes : Guy ANTOINE, l'ancien président du District, et Jean-Pierre ROSSI, Président de l'US Raon-l'Etape. Il retrace tout d'abord le parcours de Guy ANTOINE.

- « Guy ANTOINE, qui pour raisons de santé, ne peut pas être ici ce soir. Je vais donc lire son CV.
 Guy ANTOINE est né en 1949 à Moyen: Après ses études au lycée de garçons de Mirecourt, puis à l'Ecole normale d'instituteurs de Mirecourt, il a exercé la profession de professeur d'histoire géographie au lycée de Mirecourt.
 - Parcours sportif : il a commencé dans des petits clubs, 3^{ème} et 2^{ème} séries. En 1973, il rejoint l'US Mirecourt, son fief de cœur. Très vite, il devient éducateur, animateur et joueur. En 1978, il devient Président de l'US Mirecourt pendant 14 ans. Président joueur puis président entraîneur pendant toute une saison, il termine en tant qu'entraîneur de l'équipe de Mirecourt. Parallèlement et depuis 1978, il a intégré le CDJT où il seconde Marcel WILD, ancien Président de la Commission

« jeunes » jusqu'à l'arrivée du premier CTD des Vosges, Daniel SAP. Il entre ensuite au Comité directeur de la Ligue Lorraine de Football en remplacement de Maître VETTER. Il a succédé à Robert NOEL à la tête du District des Vosges en 1994 à mi-mandat. Il a été réélu en 1996, 2000, 2004, 2008, 2012 et 2016. Actuellement Vice-président de la LLF, il a fait partie du Conseil d'administration de la LFA et est membre de plusieurs commissions fédérales et nationales comme le foot diversifié. Ses récompenses : médaille de vermeil de la FFF, médaille d'argent du CDOS, médaille d'or ligue, médaille d'or et plaquette de la fédération, médaille d'or de la DDJS. Voilà un petit clin d'œil pour Guy ANTOINE. C'est toujours embêtant de présenter quelqu'un qui n'est pas présent - on s'est posé la question si c'était bien ou pas - mais on a décidé de le faire compte-tenu de son action et on l'assume complètement.

M. Jean-Pierre ROSSI, né le 21 décembre 1934 à Raon-l'Etape (bientôt 83 ans), a débuté sa carrière professionnelle à l'entreprise Bouillard à Baccarat, électricien chez EDF à Senones et ensuite entrepreneur électricien à Raon-l'Etape. Il a également été pendant 12 ans conseiller municipal à Raon-l'Etape dans les années 70 et 80. M. ROSSI est arrivé au club de l'US RAON en même temps que ses enfants qui étaient joueurs au sein de l'USR, un père qui a voulu suivre ses enfants tout simplement. C'est M. Gaby DEMANGE, président de l'USR à l'époque, qui lui a demandé de prendre la succession de la présidence de l'US RAON en 1981. C'est sous sa présidence que le club a commencé à évoluer et que l'équipe 1ère a commencé à gravir les échelons.

Président de l'US Raon de 1982 à 2007 avec comme Vice-président, le regretté Georges BILON. Evolution du club : de PPD au National, un 16^{ème} de finale de Coupe de France et un 32^{ème} de finale de Coupe de France.

Ensuite de 2007 à 2011, vous avez passé la main à Georges BILON et vous étiez Vice-président. Evolution du club : CFA avec deux 32^{ème} de finale de Coupe de France et deux 16^{ème} de finale de Coupe de France.

De 2011 à maintenant, Président suite au décès de M. Georges BILON. Evolution du club : CFA, CFA2, CFA et Nationale 2 avec deux 32ème de finale de Coupe de France dont une contre Bordeaux et une contre Saint-Etienne, un 8ème de finale de Coupe de France contre Bordeaux.

L'histoire du club est indissociable du duo formé par Jean-Pierre ROSSI et Georges BILON, c'est incontestable.

L'US Raon, c'est une histoire d'hommes mais aussi de femmes. Jean-Pierre ROSSI a eu trois histoires d'amour dans sa vie :

- la 1^{ère} avec son épouse « Josette » qui œuvra activement au sein du club jusqu'à sa disparition en septembre 1996 ;
- la 2^{ème} avec sa compagne « Monique », dont j'entends parler dans tout le département, qui lui apporte tout son soutien ;
- la 3^{ème} bien sûr avec l'US RAON, histoire impossible sans le soutien inconditionnel des deux dames citées précédemment et aussi de son compagnon de route qui nous a quittés prématurément en 2011 Georges BILON. M. ROSSI dit souvent : « L'US Raon, c'est ma maîtresse! »

Une pensée à Georges Bilon, Jean-Marie Hinck, Gabriel Demange, Annie Wernert et Michel Houot qui nous ont quittés bien trop tôt.

C'est vrai que c'est un CV qui est exceptionnel pour une ville de grosso modo 7 à 8 000 habitants, avec un parcours fantastique.

Je voudrais aussi y associer des personnes extérieures : M. Michel HUMBERT, ancien Maire de Raon l'Etape qui a apporté sa pierre à l'édifice, vous avez réussi de grandes choses avec la présence de la municipalité à chaque fois.

Nous sommes très heureux de vous avoir fait un petit clin d'œil. »

(Applaudissements dans la salle)

Le Président Bruno HERBST remet un petit présent au Président Jean-Pierre ROSSI.



Election du Président du District.

Le Vice-président, Jean-Marie MOTSCHWILLER:

« En poursuivant l'ordre du jour, le point suivant appelle à l'élection du Président. La démission du Président Guy ANTOINE début mai et, en application de l'article 13 des statuts du District, le Vice-président délégué a assuré la présidence jusqu'à la réunion du Comité de direction du 4 juillet. Appel avait été adressé aux membres du Comité de direction pour une candidature à la présidence. Un seul candidat, Bruno HERBST. Après un vote à bulletin secret, Bruno a été désigné Président à l'unanimité, en présence du Président de la Ligue, Albert GEMMRICH. Cette désignation devant être entériné par l'assemblée générale, c'est ce que nous allons faire aujourd'hui. Je présente donc la candidature de Bruno HERBST à vos suffrages.

Je passe maintenant la parole à notre Secrétaire générale, Pascale LAPÔTRE, qui va vous expliquer les modalités du vote pour que cela aille le plus vite possible afin que l'on perde moins de temps. »

La Vice-présidente - Secrétaire générale, Pascale LAPÔTRE :

« Lors de votre émargement auprès de Maryline, Jean-Bernard et Patrick, il vous a été remis une enveloppe contenant entre autres un bulletin de vote au nom de Bruno HERBST et un bulletin « blanc ».

Pour faciliter le dépouillement, nous avons octroyé une couleur différente par nombre de voix affectées à chaque club. Par exemple, les clubs ayant 4 voix ont des bulletins bleu foncé, etc... Les clubs ayant entre 7 et 10 voix ont deux bulletins de chaque sorte dans leur enveloppe ; ils devront donc mettre les deux dans l'urne.

Toujours dans l'optique de gagner du temps, nous avons mis en place deux urnes. Les clubs compris entre Arches et Lamarche voteront à gauche de l'estrade auprès de Marion SCHWARTZ, les autres clubs, c'est-à-dire de La Fave à Xertigny voteront à droite où je serai positionner.

L'élection va se faire sous la surveillance des personnes suivantes qui font partie de la Commission de surveillance des opérations électorales : Alex ANY, Jean-Bernard BAZIN, Laurent BÉNIER, Bernadette DEMANGE, Maryline LETELLIER et Marion SCHWARTZ.

Nous pouvons dès à présent commencer. »

Marion SCHWARTZ et Pascale LAPÖTRE procèdent à l'appel de toutes les personnes ayant droit de vote, clubs et membres du Comité de direction.

A l'issue du scrutin, les membres de la Commission de surveillance se retirent pour procéder au dépouillement.

Pendant le dépouillement, le Président indique à l'Assemblée que l'on continue l'ordre du jour avec la présentation des comptes annuels 2016-2017 par Jean-Marie MOTSCHWILLER.

Bilan financier 2016-2017 - Jean-Marie MOTSCHWILLER, Vice-président et Trésorier du District

« Monsieur le Maire, Monsieur le Conseiller régional, Monsieur le Président de la Ligue du Grand Est, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

En qualité de chargé des finances du District, je vous donne connaissance du bilan et compte de résultats arrêtés à la date du 30 juin 2017, couvrant la saison 2016-2017.

Comme j'en ai déjà pris l'habitude et au lieu d'étaler des chiffres, exercice particulièrement imbuvable, je suis des fois à votre place et je sais ce qu'il en est - par exemple la présentation du budget de la FFF, c'est 1h à 1h20 de chiffres non-stop -, je préfère les faire défiler, chacun pourra en prendre connaissance à son rythme.

Au niveau des produits, j'ai ressorti sur le tableau que vous avez sous les yeux les principaux postes de recette encore une fois je ne vais pas en faire une longue litanie vous en prenez connaissance, je relèverai seulement la diminution des recettes de 21 000 \in par rapport à la saison passée, 261 900 \in contre 283 300 \in ; l'explication, une subvention exceptionnelle versée par la Ligue aux Districts - pour nous de 11 500 \in - qui n'a pas été renouvelée pour cette saison et une baisse conséquente aussi des frais de dossier de 7 000 \in , alors si le Trésorier le déplore, en changeant de casquette pour coiffer celle de Vice-président, je ne peux que m'en réjouir. Diminution aussi des subventions privées et diverses subventions en baisse : - 1 000 \in du Conseil départemental, - 1 000 \in du CNDS Voilà mon rapide commentaire sur les produits dont vous avez pu prendre connaissance sur le tableau. Ce total des produits s'élève à 261 945 \in .

Au niveau des charges, là une augmentation sensible de 306 488 \in pour 283 300 \in la saison passée dû principalement aux salaires - charges et indemnités éventuelles en cours qui fera l'objet d'une régularisation sur le budget 2017-2018. Baisse aussi des commissions impactées par l'absence du personnel technique à savoir Commission des jeunes et Foot réduit 6 700 \in au lieu de 8 800 \in ; baisse de 800 \in de la Commission de discipline, 1 200 \in de baisse aussi de frais du Comité de direction. Donc, compte-tenu de tous ces paramètres, le budget qui vous est présenté aujourd'hui laisse apparaître un déficit de 39 258 \in .

Alors je voudrais déjà rassurer les clubs, il n'est pas question de demander quoi que ce soit aux clubs, depuis plus de 30 ans que j'occupe ce poste, j'ai toujours pu présenter des budgets excédentaires sans affectation des bénéfices, le déficit de cette saison sera donc « digéré » par les excédents enregistrés les saisons passées. De même qu'il ne sera pas demandé d'augmentation des cotisations District.

Pour terminer, je rappellerai encore que les opuscules comptes et bilans, grand livre seront consultables dans mon bureau au District pour les personnes intéressées.

Je donne la parole à M. BAUMANN pour la lecture des conclusions du rapport du Commissaire aux comptes. »

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels - M. Philippe BAUMANN, Expert-comptable

« Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2017 sur le contrôle des comptes annuels du District des Vosges de Football.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de direction de votre Association. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice 2016-2017 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. Merci. »

Le Vice-président - Trésorier, Jean-Marie MOTSCHWILLER met aux votes le rapport financier. Le budget est adopté à l'unanimité.

« Tant que je dispose encore du micro, je voudrais en profiter pour adresser quelques remerciements. Malgré la saison difficile que nous avons traversée dû au manque de collaborateurs pour cause de maladie, toutes les actions du domaine technique qui nous étaient imposées par la LFA ou la Ligue, à savoir pour le foot réduit la fête des débutants, les finales départementales, la rentrée du foot et la liste n'est pas exhaustive, toutes les actions ont été menées et bien finalisées grâce à l'investissement des bénévoles, même pour certains au-delà du raisonnable, sacrifiant, congés, dimanches et fériés pour que les gamins et les gamines ne souffrent pas de la situation. Je remercie donc chaleureusement Pascale (avec un « e »), Gérard, Fabien, Jean-Louis et tous les responsables de secteurs.

Pour la Commission technique et la Commission féminine surement et c'est logique les commissions qui ont le plus souffert de la situation, mais grâce à Fabrice et à tous les bénévoles techniciens, toutes les missions ont pu là aussi être assurées. Merci aussi à Aurélien qui a ajouté sa note professionnelle à chaque sollicitation. Remerciements aussi aux autres commissions la CDA, Roger, Daniel et l'ensemble de l'équipe que j'ai vu notamment 3 samedis de janvier par - 10 à - 15 et pataugeant toute la journée dans la neige pour assurer les stages de formations arbitres avant la date limite pour la validation des candidatures, ces mêmes remerciements aussi pour la commission futsal, Alain et Jérôme et toute leur équipe, sur les routes par de nombreuses soirées hivernales pour assurer les qualifications et finales de nos compétitions.

Les autres commissions peut-être moins impactées par l'absence des salariés, à savoir la discipline, l'appel, les commissions championnats et coupes, jeunes et seniors Michel, Patrick méritent aussi toute notre reconnaissance.

Et puis, merci aussi à l'équipe de bénévoles de l'US Raon avec en 1^{ère} ligne Alain VIOLANT pour l'énergie dépensée pour l'organisation de cette AG. J'aurais aussi une pensée pour Michel HOUOT qui chaque année se donnait beaucoup de mal pour nous convaincre de fixer l'assemblée générale suivante à Raon, et lorsque satisfaction a pu lui être donnée, il a été rappelé en un monde que l'on dit meilleur.

Grand merci enfin et pardon de ne pas pouvoir citer les quelques cent bénévoles qui font vivre notre District au quotidien.

Merci à Maryline et à Jean-Bernard pour le surcroît d'énergie dont ils ont su faire preuve.

Merci aussi à Anthony et Jehan nos chargés de l'animation visuelle.

Voilà comme j'ai demandé à chaque intervenant de limiter le temps de parole à 5 mn, je commence à montrer l'exemple. »

(Applaudissements dans la salle).

Résultats de l'élection

Alex ANY, au nom de la Commission de surveillance des opérations électorales : « Pour cette élection du Président du District : 70 clubs ont votés plus les membres du CD ; cela représente 250 votants, 250 suffrages exprimés, 26 « nul » et 224 qui se sont portés sur le nom de Bruno HERBST donc Bruno HERBST est élu Président du District. »

(Applaudissements dans la salle)

Le Président Bruno HERBST : « Je vous remercie pour votre confiance. On a commencé un travail, il y a quelques mois, qui est un petit peu difficile avec les problèmes que l'on a connus au sein du District mais maintenant il est en ordre de marche. On va continuer ce qui a été commencé avec une certaine exigence. Bruno HERBST, c'est mon surnom, avec les clubs vosgiens. Bien sûr, je serai le Président de tous les clubs, de toutes les personnes et je serai à vos côtés. J'aurai l'occasion d'y revenir tout à l'heure lors de la profession de foi que j'avais présenté aux membres du CD au mois de juin au moment de l'élection du 4 juillet. En tout cas, je vous le dis solennellement, je vous remercie de votre confiance et je m'engage bien sûr à ce que vous ne soyez pas déçus. On est élu ici pour apporter un plus au niveau des clubs. Je pense que notre institution, sur la saison passée, a failli et je souhaite aujourd'hui que l'on soit de nouveau soudés, c'est le cas au niveau des membres du Comité de Direction qui nous ont fait très plaisir et on va pouvoir maintenant entrer dans le vif du sujet. Notre District, que je trouvais moi triste ces dernières années, a réussi à retrouver le sourire. On va donc œuvrer ; on est des bénévoles et bien sûr on doit prendre du plaisir. Je vais faire en sorte que toute l'équipe marche main dans la main et que l'on puisse œuvrer. Merci encore de toute votre confiance. Merci à tous. Je vais passer tout de suite la parole au Président de la Ligue du Grand Est, Albert GEMMRICH, qui ne restera pas pour nos travaux jusqu'à la fin car il sera dans une autre assemblée en Moselle demain matin et ayant encore 2 heures de route

pour rejoindre son hôtel ce soir. On a donc changé notre ordre du jour pour que le Président Albert GEMMRICH puisse assister à cette élection ».

Intervention de M. Albert GEMMRICH, Président de la Ligue du Grand Est

« Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Elus, Monsieur le Président de l'UNAF Régionale, Monsieur Jean-Paul DELAHAYE, mon ancien compère du Bataillon de Joinville en 1975, Chers amis sportifs,

Permettez-moi, au nom de mes collègues de la Ligue du Grand Est de Football, de féliciter Bruno HERBST pour sa brillante élection à la Présidence du District des Vosges. Il succède à un homme que nous apprécions tous, Monsieur Guy ANTOINE. C'est toujours un grand moment d'émotion d'être porté à la tête du District des Vosges. C'est un réel plaisir pour moi d'être un des témoins de cette soirée, qui restera dans les annales des assemblées générales de votre District.

Et cette assemblée générale est aussi l'occasion pour moi de faire passer des messages importants. Je l'avais annoncé, je souhaite placer ce mandat sous le signe de la proximité et ma présence ce soir en témoigne. Nous organisons d'ailleurs des réunions régulières, avec l'ensemble des Présidents de Districts, qui assistent également aux réunions du Comité Directeur de la Ligue du Grand Est. Bruno HERBST, votre nouveau Président, a accepté cette mission dans un contexte, qui n'était pas simple. Bruno, tu sais que le défi est de taille, je sais aussi que tu as toutes les compétences pour y parvenir, notamment parce que tu as su parfaitement t'entourer...

Dans ce département très vaste sur le plan géographique, qui touche la Haute-Marne à l'ouest, le Haut-Rhin à l'est, vous êtes forcément en attente de progrès liés à cette fusion du Grand Est, qui est en cours. Notre devoir est de tenir compte de ce territoire, des réalités géographiques, qui doivent nous permettre une réorganisation, qui vous facilite la vie, demain... Le travail, que nous avons lancé avec la constitution de cette nouvelle Ligue du Grand Est, est loin d'être achevé. Nous avons pris le parti de prendre le temps, de ne pas forcer les choses. Mais nous devons aussi expliquer notre démarche, savoir nous entendre, et c'est le sens de ma présence ici ce soir, avec vous. J'attends aussi de vous, que vous sachiez vous faire entendre. Le dialogue est essentiel, dès lors qu'il est constructif... Je suis venu vers vous ce soir, pour vous dire que nous sommes pleinement conscients des difficultés que vous avez pu rencontrer depuis le début de saison : difficultés liées à la mise en place des nouveaux sites, difficultés aussi liées à la mise en place de la licence digitale, à l'extension de la feuille de match informatisée. Nos équipes, que ce soit à la Ligue ou dans les Districts, ont travaillé d'arrache-pied pour en limiter l'impact et il faut reconnaître que nous n'y sommes pas toujours parvenus.

Enfin, j'ai, avec mon équipe, placé ce mandat sous le signe du « service aux clubs » : c'est tout sauf un gadget, c'est tout sauf un effet d'annonce. Nous croyons plus que jamais que l'avenir du football, l'avenir de vos clubs, passera par une structuration, par une capacité à mieux appréhender les réalités auxquelles vous êtes confrontés au quotidien. Cela passe par la professionnalisation, par l'accompagnement de vos projets, par la formation de vos dirigeants, que nous devons conforter dans leurs missions. Un bénévole qui maîtrise ce qu'il fait, est un bénévole qui peut s'épanouir, parce qu'il est à l'aise dans ses missions, ses fonctions, parce qu'il est reconnu à sa juste valeur, sa juste compétence.

Pour finir, je voudrais vous dire que nous allons, tous ensemble, nous engager fortement dans le défi qui attend tout le football français autour de la future coupe du Monde féminine en 2019. C'est une fête qui va enthousiasmer nos clubs et nos licenciées, c'est certain ... mais c'est aussi un formidable défi, une occasion unique de nous lancer tous derrière cet objectif de féminiser nos effectifs, nos comités, nos instances... Je compte déjà sur vous.

Je vous remercie pour votre attention et vive le District des Vosges. »

(Applaudissements dans la salle)

Le Président Bruno HERBST remercie le Président Albert GEMMRICH et indique que l'on va enchaîner avec la présentation du programme du Président du District.

Programme du Président du District :

« Avant de vous détailler le programme, je tenais à vous informer de certains événements qui ont marqué la saison passée.

Le dossier « techniciens » que je ne peux pas passer sous silence et qui fut préjudiciable pour toute la saison 2016-2017. En effet, le début de saison 2016-2017 a été marqué par un absentéisme conséquent sur différentes périodes pour 2 salariés. Suite à la décision de Jean-Marie MOTSCHWILLER de ne plus poursuivre la gestion du personnel fin novembre, le Président Guy ANTOINE m'a sollicité le 12 décembre 2016 afin de reprendre la gestion du personnel en tant que Vice-président. Dans un premier temps, il a été nécessaire pour moi de comprendre et d'analyser la situation pour accompagner au mieux les salariés au vu du contexte particulier.

Devant la complexité du dossier, et au vu des rapports que nous avions avec l'un des salariés - on avait reçu un courrier d'avocat, j'ai souhaité en accord avec le Comité de Direction solliciter un accompagnement avec un avocat. Après différents échanges et négociations et d'un commun accord, un des salariés a bénéficié d'une rupture conventionnelle le 30 septembre 2017 qui a permis l'embauche de Laurent BENIER et le second a souhaité mettre fin à son contrat le 16 août 2017.

Aujourd'hui, après un appel à candidature, entretiens et validation par un jury, un nouveau technicien a été mis en place dès le 1^{er} octobre 2017, ce que je souhaitais, en la personne de M. BENIER Laurent.

- Nous avons également effectué une embauche début mai 2017 de M. Jean-Bernard BAZIN pour 6 mois sur un contrat aidé afin de compléter le volet administratif, en espérant et souhaitant pérenniser ce poste. Je m'y engage.
- Au mois de juin, il y a eu la démission du Président Guy ANTOINE. Suite à cette décision, j'ai souhaité acter ma candidature par une profession de foi qui définit stratégies, objectifs et valeurs pour le football vosgien.
- Je m'étais engagé également, à l'issue de l'élection du juillet, de rencontrer individuellement ou en binôme pour ceux qui le souhaitaient les différents membres du Comité de Direction sur juillet août 2017. J'ai souhaité également aller à la rencontre des clubs vosgiens sur les quatre secteurs avec 4 réunions décentralisées que nous avons faites au cours du mois de septembre et pour la dernière début octobre.

Maintenant, je vais vous présenter ma profession de foi qui était importante pour moi. Je ne voulais pas que les membres du Comité de Direction valide une candidature comme ça, sans rien, sans objectif. Je me suis engagé à travers cette profession de foi. Je vous présenterai également la nouvelle organisation fonctionnelle du District que je souhaitais mettre en place au vu des différentes rencontres avec les membres du Comité de Direction et aussi les rencontres suite aux réunions décentralisées. Je vais descendre parmi vous car nous allons projeter la profession de foi et la nouvelle organisation.

- Profession de foi (qui est projetée à l'écran) : elle a été présentée lors des réunions décentralisées mais je vais la représenter pour les personnes qui n'étaient pas là. Je vais passer rapidement sur le curriculum vitae. Petite modification, j'ai passé la barre des 58 ans. Je vous confirme marié, 3 enfants ; lieu de résidence sur Epinal. Parcours sportif pour ceux qui me connaissent :
 - j'ai commencé en 1969 à l'AS Nomexy ;
 - sélection en Cadet Vosgien ;
 - intégration en équipe 1^{ère} de l'ASN à 16 ans ;
 - · finaliste de la Coupe de Lorraine en 1984 avec mon ami Philippe PAGNY, ici présent ;
 - 8 années de Présidence, de 1996 à 2004, au sein de l'ASN ;

- Depuis 2004 (soit 13 années) au sein du Comité de Direction du District des Vosges (je m'occupais de la commission sponsoring, membre de la commission d'appel, je faisais des délégations en division d'honneur);
- · Guy ANTOINE m'a proposé en septembre 2016 le titre de Vice-président ce que j'ai accepté ;
- et ensuite suite aux événements que vous savez, Vice-président « Chargé du personnel » depuis le 12 décembre 2016, sachant que 15 jours après j'avais un salarié qui était en arrêt de travail à temps complet et l'autre qui était en mi-temps thérapeutique.

Ma profession de foi disait : Fort de mon expérience dans le milieu du football vosgien depuis plus de 40 ans, je vous propose ma candidature en tant que Président du District des Vosges de Football. Nous devons présenter à cette assemblée un district dynamique, innovant, en étant force de propositions. C'est pourquoi, je vous propose de m'accompagner sur différentes thématiques qui me tiennent à cœur et que je décline en différents objectifs dont la finalité est d'être au plus proche des préoccupations des clubs vosgiens.

Un des objectifs principaux est que le District réponde au mieux aux attentes des clubs vosgiens sur l'ensemble du territoire. Pour cela, je suis allé à la rencontre de tous les clubs vosgiens et ce, dès le mois de septembre. Ces rencontres nous ont permis de faire un état des lieux, propre à chaque club, d'analyser la situation et de proposer des actions et idées nouvelles, ceci dans un esprit de dialogue et de confiance, en lien avec les objectifs principaux de la Ligue du Grand Est.

Ensuite, une autre priorité, est d'optimiser le volet technique pour la nouvelle saison afin de l'aborder dans de meilleures conditions. En effet, la partie technique, pour moi qui suis quelqu'un du terrain, c'est la clé du fonctionnement. On a donc engagé Laurent BENIER qui va s'occuper de la partie technique; il sera accompagné par Claire LEFEVRE, qui est Conseillère régionale, ainsi que Patrice GRETHEN. On va mettre d'autres techniciens autour de cela pour que l'on puisse bien gérer la technique et que cela ne repose pas sur une seule personne. Cette priorité sera au cœur de notre calendrier en ce début de saison 2017-2018. Nous devons trouver des ressources en interne afin d'organiser au mieux cette période transitoire.

Enfin, il s'agit désormais d'innover pour adapter l'organisation du District aux enjeux actuels du football vosgien. Dans ce sens, il est nécessaire de formaliser une organisation en utilisant les compétences de chacun - on a besoin de tous -, dans des domaines variés et représentatifs tels que le pilotage stratégique, la gestion financière, la gestion des ressources, la communication - on a beaucoup de chose à mettre en place, je pense que c'est un domaine où l'on n'est pas très bon, je pense qu'îl faut savoir le reconnaître -, mais également la formation - je pense que la formation est essentielle au niveau des clubs -, l'animation, le football féminin - qui représente quand même 750 licenciées au niveau des Vosges aujourd'hui -, le futsal - qui représente sur trois mois et demi grossomodo 650 matchs -, le football en milieu scolaire - ça j'y tiens absolument ; on a d'ailleurs signé une convention, il y a 15 jours par l'intermédiaire de Christian NICHINI, Vice-président du District, pour apporter un plus au niveau des clubs - , la violence envers le corps arbitral - et plus généralement la violence dans son ensemble ; je pense qu'il faut que l'on ait une perfection au niveau de cette violence ; c'est vrai que j'entends souvent qu'il faut sévir, qu'il faut sanctionner mais je dirais moi pas que, je pense qu'il faut aussi peut-être essayer des rencontres, on en a discuté avec certains arbitres on va essayer de mettre en place des pistes de réflexion pour avoir peut-être une autre vue sur ce problème de violence ; ce n'est pas simple non plus pour les clubs qui sont d'ailleurs souvent victimes de ça -, l'action civique et de prévention en lien avec le handicap - on a déjà mis en place des opérations par l'intermédiaire de Delphine RONDEAU et ces opérations vers le handicap vont s'intensifier pour la saison à venir ; on ira crescendo, sans brûler les étapes, on ne va pas monter les marches 4 par 4 ; on va monter en puissance tranquillement -, la santé et l'intégration sociale.

Je mettrai tout en œuvre pour constituer une équipe solide, compétente, dynamique, loyale - j'y tiens personnellement - à laquelle je déléguerai ma confiance pour accompagner au mieux les clubs vosgiens. L'expertise de chacun et la participation de tous seront des atouts pour la réussite de notre projet.

Pour conclure ma proposition de candidature, je souhaite à travers ce projet véhiculer les valeurs essentielles qui m'animent, c'est-à-dire : l'ouverture et le dialogue, la bienveillance, le travail positif et

constructif, la transparence, la loyauté et l'exemplarité, l'exigence et la détermination à aller de l'avant pour être, selon le slogan « Au plus près des Clubs Vosgiens ».

Voici pour la profession de foi. J'ai choisi également une nouvelle organisation fonctionnelle dans la mesure où on avait malheureusement au cours de ces dernières années, notamment les 4 dernières années, un Président qui était absent, ce n'était pas simple. Le fonctionnement du District reposait bien sûr sur Jean-Marie MOTSCHWILLER qui en tant que Vice-président délégué gérait les affaires comme il a pu au niveau de notre institution ainsi que Pascale LAPÔTRE, qui nous a été bien aidée pendant ce laps de temps.

Cette organisation, elle va venir pour répondre aux attentes des clubs vosgiens, ensuite pour redonner de la valeur au Pôle Technique et réorganiser le fonctionnement du District et Innover.

La nouvelle organisation fonctionnelle du District, c'est une organisation simple avec un Président et des responsables. Ces responsables, ce sont 5 Vice-présidents qui sont responsables d'une thématique. Il n'y a pas de hiérarchie, je travaille toujours par ordre alphabétique :

- Pierre BERETTA à gauche, Vice-président, va travailler sur tout ce qui est éthique ; je lui ai joint un adjoint qui était facile à trouver en la personne de Gilles COME. Gilles COME, Président de Vagney, cela fait 40 ans qu'ils sont toujours en tête au niveau du fair-play ; c'est une référence ;
- François DELON qui s'occupe du football d'animation puisque c'est sa passion depuis des années ;
- Jean-Marie MOTSCHWILLER qui va s'occuper du quotidien car pour ceux qui ne le savent pas, je suis actif donc je travaille -, j'ai donc besoin de quelqu'un au quotidien pour gérer les affaires courantes et s'occuper de la trésorerie ;
- Christian NICHINI qui va s'occuper de la partie règlements on va le voir tout à l'heure et de la Communication au sein de notre District ;
- Guy ROBIN, qui n'est pas là aujourd'hui car il est en vacances et qui lui va s'occuper d'une commission consultative que j'ai souhaité mettre en place.

Il y a également le poste de Secrétaire général qui pour moi est un poste très important : Pascale LAPÖTRE qui est le cœur de cette organisation. Je compte bien sûr sur elle pour œuvrer dans ce sens-là.

Bien sûr, il y a aussi le personnel, les salariés. Là, il y aura, depuis le 4 juillet, une gestion des salariés en gestion directe avec le Président et exclusivement le Président.

Voilà pour l'organisation fonctionnelle. On va passer ensuite à l'organigramme des membres du Comité de Direction. Le District des Vosges fonctionne avec les membres du CD qui est composé de 20 membres élus, qui peuvent voter plus 2 personnes qui sont à titre consultatif. Parmi les membres du District, il y a Jehan BANET qui a intégré la Commission Assemblée générale, Hervé BOILLOT qu'il est inutile de présenter, Alain COLNÉ qui est également secrétaire général du CDOS, Gilles COME que vous connaissez, Alain DARTOIS c'est le M. futsal, Alain DERCHÉ qui est du secteur, Patrick EDGARD qui est le médecin, Gilles HAZEMANN, Fabrice LENOIR la personne du secteur qui a assuré l'intérim lorsque l'on avait les techniciens absents qui a pris le relais dès le mois d'avril et qui a fait la jonction entre l'ancienne saison et la nouvelle saison. Heureusement qu'on l'a eu ; et Delphine RONDEAU, qui s'occupe exclusivement du lien avec le handicap.

Il y a trois membres sortants : Guy ANTOINE, Jean DELOFFRE qui a souhaité quitter le Comité et Johann HERR. Trois nouveaux membres sont donc entrés :

- Daniel DAUBIÉ qui était déjà membre du Comité de Direction mais à titre consultatif ; il s'occupait de la Commission Championnats et Coupes. J'ai souhaité qu'il intègre le Comité de Direction pendant un an puisqu'il est appelé après à prendre la responsabilité de la CDA en tant que Président et donc à ce moment-là il reviendra au niveau de l'organisation comme membre du Comité de Direction mais à titre consultatif ;
- j'ai souhaité l'intégration d'un tout nouveau que personne ne connait Jean-Paul DELAHAYE. Moi, je tenais à avoir Jean-Paul à mes côtés - on ne va pas lui faire remettre le short et les chaussures

- même s'il le fait encore aujourd'hui au niveau de l'ASNL pour ses connaissances et aussi pour apporter également sa sagesse ;
- comme je voulais un comité avec 20 membres, puis j'avais un profil que je recherchais, je voulais un profil féminin et qui puisse s'occuper d'une commission. Je l'ai trouvé en la personne de Florence SCHWARTZ, elle est la Présidente de la Commission Féminine, commission qui s'est créée dernièrement.

A titre consultatif et en tant qu'invités permanents : Roger GROSJEAN, que vous connaissez tous, Président de la Commission Départementale d'Arbitrage (CDA) et Michel GEIGER, membre de la Commission Championnats et Coupes. Michel s'occupe d'une commission importante avec Daniel DAUBIÉ ; quand vous n'êtes pas contents, il faut leur tirer les oreilles.

J'ai un petit pavé sur les commissions existantes au sein du District : il y en avait 15 en début de la saison :

- Equipe technique départementale ;
- Commission du Football diversifié (Féminines, Futsal, Loisirs Vétérans,...) ;
- Commission de recrutement de l'arbitrage ;
- Département Jeunes et Technique ;
- Commission départementale du football d'animation ;
- Commission départementale de gestion des compétitions jeunes ;
- Commission départementale d'arbitrage ;
- Commission de discipline ;
- Commission d'Appel;
- Commission Formation Communication Informatisation : c'est une commission qui végétait un petit peu, on va la remettre en mouvement au niveau de la formation notamment ;
- Commission de Sponsoring-Affaires sociales et Distinctions : ça, je m'en occupe, je vais encore la garder cette année et je passerai la main ensuite ;
- Commission médicale ;
- Commission championnats et coupes ;
- Commission des Terrains : une nouvelle personne va intégrer prochaine cette commission et une réunion aura bientôt lieu pour réunir tout ce petit monde ;
- Commission des Finances.

Les 5 commissions que j'ai choisies de mettre en place :

- Commission Règlements Textes Guide du Dirigeant sous la houlette de Christian NICHINI ; j'ai souhaité cette commission car en tant que membre de la Commission d'appel on s'apercevait qu'il y avait des complexités dans nos règlements : des fois, il fallait appliquer le règlement de la Fédération, des fois avoir le règlement de la Ligue de Lorraine et ensuite celui du District. Je restais souvent sur ma faim. Les saisons passées, les règlements étaient revus juste avant l'assemblée générale, ce qui fait que certaines fois, cela était incomplet. Donc là, c'est une commission qui va travailler, je dirais, sur le grill lorsqu'il y aura des cas d'école de rencontrés comme ceux de l'an passé, et bien on pourra les traiter tranquillement, sans précipitations et avec tout le recul nécessaire. J'y ai intégré des personnes qui font partie du District et qui ont certaines compétences tel que Denis BAPTISTE ;
- Commission Assemblée Générale : j'ai souhaité là-aussi intégrer de nouvelles personnes au sein de cette commission ; j'ai donc sollicité Anthony GUEDES qui est un jeune, on rajeunit un petit peu notre District, et qui est Président du club de Xertigny. J'ai également sollicité le Président de Plombières-les-Bains qui viendra prochainement dans cette commission ;
- Commission consultative, c'est la troisième commission à avoir été mise en place. Au cours de la saison dernière, je me suis posé beaucoup de question par rapport aux questions que vous vous posez notamment au niveau de la Ligue et du District en étant élu. J'ai souhaité que l'on puisse réfléchir aux problématiques de suggestion, d'ambitions, etc... Elle sera composée de personnes qui puissent travailler sur le sujet. Car il est impossible de travailler dans un Comité de Direction à 20 personnes alors qu'à 5 6 personnes autour de la table, cela est possible. Guy ROBIN présidera

cette commission. J'ai demandé également à Jean-Paul DELAHAYE, Patrick GEBHART, Alain DARTOIS et Alain DERCHÉ de travailler sur des sujets quand on en aura besoin et au fil de l'eau ;

- Commission Féminine avec à sa tête Florence SCHWARTZ. J'ai noté, puisque que j'ai demandé un petit topo à Florence sur les grands axes, qui est élue avec Claire LEFEVRE de la Ligue, les trois axes sont l'augmentation du nombre de licenciées jeunes et seniores c'est un axe important, développement d'une section arbitre de football au féminin elles vont s'occuper des formations des arbitres de Ligue, on va s'y atteler -, ensuite développement de l'accès aux handicaps tels que le foot en fauteuil, etc... et bien sûr tout ce qui est action « cités et quartiers », c'est un bon vivier pour trouver des jeunes pour qu'ils puissent jouer dans un club ; on peut augmenter notre nombre de licenciés si l'on va dans ce sens. Voilà pour la Commission féminines ;
- Commission Mixte: c'est tout ce qui est foot à l'école, sous la houlette d'Angélique BIZÉ, Conseillère pédagogique, et également les sections scolaires avec une nouvelle section qui a pris son envol à Vittel - Contrexéville. Je suis un convaincu du foot à l'école et des sections scolaires. Pour les sections sportives, il y a un dossier qui est bien avancé, c'est à Golbey et je suis bien sûr qu'il y a d'autres villes qui souhaitent également en créer.

Voilà au niveau de la présentation de l'organisation que je souhaite et que l'on va mettre en place. Voilà, je n'ai pas été trop long. Je vais terminer par ce qui s'est passé au niveau de la saison dernière : je vais bien sûr saluer l'équipe de Sainte-Marguerite qui a fini Champion de District et qui est monté en R4. Je vais également saluer les finalistes de la Coupe des Vosges :

- pour les seniors A : Vagney et Nomexy-Vincey Victoire de Nomexy-Vincey : 1-0
- pour les seniors B : St Dié 2 et Thaon 4 Victoire de Saint-Dié 2 : 3-1

Et bien sûr, la palme revient au club de Thaon-les-Vosges, cher au Président Nicolas CLASADONTE, pour leur belle victoire en Coupe de Lorraine 1-O contre Lunéville. Une victoire oh combien méritée avec un engagement qui faisait plaisir à voir, cher Président. »

Intervention de l'équipe technique : Patrice GRETHEN, Claire LEFÈVRE, Fabrice LENOIR, Laurent BÉNIER

Le Président Bruno HERBST : « je vais passer la parole à Patrice GRETHEN, Directeur Technique Régional de la Ligue du Grand Est. Patrice est quelqu'un que j'apprécie beaucoup ; lors des problèmes que l'on a rencontré la saison dernière, il a été à notre écoute. Je salue également Claire. »

- Intervention de Patrice GRETHEN, Directeur Technique Régional de la Ligue du Grand

« Merci Bruno. Bonsoir à toutes et à tous. Je me permets de faire une entorse au protocole, mais je voudrais que mes collègues me rejoignent : Claire, Laurent et Fabrice. Avant tout, je veux féliciter le Président, Bruno, pour sa belle élection. Je ne vous cache pas que c'est une belle satisfaction pour moi dans ma fonction de directeur technique d'être avec vous ce soir et une satisfaction pour le travail qui a été réalisé depuis plus d'un an parce que le District au plan technique a souffert, je ne veux pas revenir sur le passé. Le travail qui a été mené l'a été en forte concertation avec votre Président. Je tiens aussi, mais cela a déjà été fait, à rendre hommage à Fabrice qui a fait un gros travail.

Un mot sur le Grand Est et sur la Ligue et les Ligues. L'idée du Président GEMMRICH sur l'équipe technique, c'est que nous techniciens nous sommes au service à la fois de la Ligue et bien sûr des Districts - d'où le travail que l'on a fait ensemble avec Bruno. La grande fusion des trois régions nous a aussi impactés mais ce que nous essayons au niveau avec mes collègues de l'équipe technique, c'est qu'il y ait le moins d'impacts possible. C'est le cas au niveau des compétitions seniors puisque la gestion des compétitions seniors nouvelle formule, je dirais, ne va que très peu impacter vos clubs puisque finalement nous aurons toujours le même nombre de clubs en Ligue. Sachez également que les compétitions jeunes, la réflexion, à laquelle nous l'équipe technique souhaitons participer, est menée pour que vos clubs soient le moins possible impactés. La réflexion

est en cours. Il y a une présentation qui sera faite à l'Assemblée générale du mois prochain. Nous devons harmoniser avec les trois anciens territoires. On aura l'occasion d'en rediscuter.

La mise en test, c'est aussi, et là je voudrais faire passer un message, c'est aussi l'occasion, l'opportunité de partir sur de beaux projets et aussi de profiter de cette nouvelle dynamique. Le Président l'a dit, l'idée de la mise en place des commissions régionales de « service aux clubs », c'est une nouvelle dynamique. A titre d'exemple, certains de vos clubs en ont profité car nous avons lancé un « coursitage ». C'est quelque chose que nous n'aurions certainement pas pu faire sans la création de cette nouvelle Ligue. Un autre exemple aussi, et c'est ce que nous mettons en place avec les collègues, c'est l'accompagnement au plus proche aux clubs et dès cette saison dans le cadre de la restructuration, dans le cadre de l'accompagnement technique notamment au niveau des jeunes ; nous allons aller à la rencontre de tous les clubs, notamment les clubs de R1, R2, R3, je dirais systématiquement. Je ne peux pas vous dire ce soir que les 1 700 clubs de la Ligue du Grand Est vont être accompagnés cette saison mais par contre, tous les clubs qui le souhaiteront pourront aussi profiter d'un accompagnement.

Je ne vais pas en dire plus car ce qui est important c'est que les collègues prennent la parole. Je voudrais seulement signaler pour vous rassurer : vous avez de grandes compétences techniques au sein de vos clubs et au sein du District, dans l'ordre : Claire LEFEVRE, honneur aux dames, elle se présentera et vous expliquera ses missions, Laurent BÉNIER qui a été engagé par le District d'une façon très remarquable et très rapide. Votre Président a réagi très rapidement, je pense pour le bien de nos clubs ; moi je suis rassuré car c'est vrai que l'année dernière a été très compliquée, on a essayé d'être présent le plus possible ; je ne vous cache pas que l'on ne remplace pas des salariés comme ça, ceux qui ont des salariés dans les clubs, j'imagine que vous ne pouvez que conforter mes propos. En tout cas, merci Fabrice pour tout ce qui a été fait et ce qui va être fait encore parce que Fabrice reste encore au niveau du District. J'ai encore deux derniers messages, là c'est plus pour les Présidents de clubs, il y a un gros travail qui est fait dans vos clubs de restructuration. Finalement, même si le District au niveau technique marchait un peu moins bien, vous clubs, vous avez toujours envoyés vos éducateurs en formation. Je vous mettrais simplement deux objectifs, c'est continuer à former vos éducateurs en nombre, ce qui est bien fait au niveau du District mais il faut continuer, et veiller au bon comportement et notamment faites passé le message à vos responsables d'équipe et notamment chez les plus jeunes. Nous allons réfléchir pour faire évoluer un peu les compétitions jusqu'aux catégories U11 parce que ce que nous proposons en compétitions à un impact sur le comportement. Et là, nous avons tous un rôle, et vous avez tous un rôle au sein de vos clubs, à jouer dans le bon comportement de vos responsables d'équipe. Je laisse la parole à Claire pour vous présenter son activité. »

Intervention de Claire LEFEVRE, CTR Territoire Lorraine

« Bonsoir à toutes et à tous. Comme Patrice, je vais commencer par féliciter le Président du District pour son élection ce soir à l'unanimité ou quasiment. Je vais rapidement présenter mes activités pour que vous compreniez bien à qui vous adresser quand vous avez besoin de quelque chose. La première chose, c'est que je vais garder une partie de mon activité sur la Ligue du Grand Est. Je garde la section féminine U14 et je gère toujours les dossiers féminins sur le Territoire Lorrain. Mon intervention directe pour le District des Vosges concerne les formations d'éducateurs et d'éducatrices, j'insiste sur ce terme-là parce que l'on souhaite que les femmes aillent aussi dans les formations d'éducateurs. Je suis donc en charge de ce dossier-là ainsi que de tout ce qui sera sélection / détection féminines sur le District des Vosges. Le reste sera du ressort de mon collègue Laurent BENIER qui sera le responsable technique du District des Vosges et que j'accompagnerai bien sûr sur les missions s'il a besoin et inversement, on va travailler ensemble. Le message que je voudrais faire passer ce soir, c'est appuyer à nouveau sur les formations d'éducateurs, vous dire que l'objectif fédéral c'est d'avoir une équipe / un éducateur ou une éducatrice formée et je pense que l'encadrement de nos jeunes s'il est bien fait, vos jeunes progresseront dans les meilleurs conditions. C'est tout dans l'intérêt du joueur et de vos éducateurs que de les envoyer en formation. Vous pouvez profiter des bons de formation qui existent et qui vous avantagent financièrement pour les formations. J'espère retrouver un maximum de garçons et filles dans les formations d'éducateurs. Si vous avez des questions, que ce soit sur les formations ou sur les

féminines, vous pouvez bien sûr vous adresser à moi ou à Laurent. L'idée comme l'a dit le Président à plusieurs reprises, c'est d'être au plus près de vous, dans vos démarches ou pour vous aider si nécessaire. N'hésitez pas à nous solliciter s'il faut faire plus de formation, plus de choses, s'il faut vous accompagner dans vos démarches, dans la mesure du possible, on sera à vos côtés. Dans mes activités, j'ai oublié de vous dire que je travaille aussi pour le District de la Meuse où je m'occupe également de la formation des éducateurs et des sélections / détections féminines. Je répartis mon temps entre les deux Districts lorrains mais sachez que je serai à votre disposition si vous en avez besoin. »

- Intervention de Fabrice LENOIR, Responsable de l'Equipe Technique Départemental

« Bonsoir. Fabrice LENOIR, moi je suis un actif, je ne suis pas un salarié du District, je suis simplement membre élu au District des Vosges. Au mois d'avril, Bruno a souhaité que j'assure le relai entre l'intersaison et le recrutement de Laurent BENIER. On a essayé d'assurer la bonne rentrée du foot chez les jeunes et moins jeunes à partir de septembre. Mon rôle sera d'aider Laurent dans toutes les situations ainsi que Jean-Paul DELAHAYE - j'apporte une petite précision quant à Jean-Paul DELAHAYE, il n'est pas entraîneur à l'ASNL mais il intervient au niveau des gardiens de but au Pôle Espoirs. Nous serons les deux référents auprès de Laurent pour l'aider et essayer d'avancer dans le gros chantier qui s'annonce au niveau du foot d'animation, des détections et la labélisation des clubs ».

- Intervention de Laurent BENIER, Conseiller Départemental du Football d'Animation

« Bonsoir à toutes et à tous. J'ai quelques mots de remerciements à adresser avant de dire quelques mots; remercier tout d'abord le Président Bruno HERBST et son équipe qui m'ont apporté leur confiance. Sachez que j'y ai été très sensible. Remercier l'Equipe Technique Régionale et Patrice GRETHEN qui m'ont chaleureusement accueilli dès les premiers contacts ; pour moi c'était très important aussi, c'est un monde nouveau même si cela reste encore du football et puis Fabrice LENOIR, forcément, qui a assuré l'intérim pendant un laps de temps et qui m'accompagne aussi aujourd'hui dans cette tâche. Sachez que moi je ferai le maximum pour être présent sur tous les chantiers où le District se doit d'être présent à savoir déjà forcément être plus proche des clubs vosgiens. Je pense que c'est un slogan qui me va bien et la proximité c'est important parce que l'on échange, il y a forcément des choses à faire et sachez que moi je serai là pour aider tous les clubs ; je ferai le maximum pour le foot à l'école que ce soit dans les écoles primaires, au collège ou au lycée. J'essaierai d'être présent sur un maximum d'actions où le District se doit d'être présent et je ferai le maximum pour apporter ma contribution. Juste un petit clin d'œil au club de Raon ; c'est quand même un club qui montre l'exemple, qui depuis presque une dizaine d'années prouve qu'avec peu de moyens on peut faire beaucoup de chose dans le foot et je pense que c'est un exemple ; il n'y en a pas que pour les riches, tout le monde a sa place dans le foot aujourd'hui. Le club de Raon a eu sa place pendant très longtemps en National, aujourd'hui il est en CFA, c'est un exemple. Encore une fois, je pense que tout le monde à sa place du petit jusqu'au plus grand. Cela reste du football en sachant que cela reste du football et que cela doit rester que du football. Même si tout le monde veut gagner, cela doit toujours rester dans les limites et que tout le monde y prenne du plaisir. »

(Applaudissements dans la salle)

Le Président Bruno HERBST remercie Patrice GRETHEN et son équipe.

Présentation de l'Association Profession Sports Animations 88 par M. Yves JACQUELIN

Le Président Bruno HERBST donne la parole à M. Yves JACQUELIN, Président de l'Association Profession Sports Animations 88.

« Merci M. le Président. Bonsoir Mesdames, Bonsoir Messieurs, je suis comme beaucoup d'entre vous un bénévole au service du football puisque je suis depuis 8 ans membre de la Commission d'appel de la Lique et depuis peu, j'ai été renouvelé comme membre de la Commission d'appel du Grand Est. Si je suis là ce soir, ce n'est pas pour vous parler football mais pour vous parler emploi. Je suis le Président de l'Association Profession Sports Animations dont les structures ont été créées il y a 26 ans je crois dans les départements. Elles ont été créés pour susciter, structurer et moraliser l'emploi dans le domaine associatif. Alors dans les Vosges, nous nous sommes beaucoup rapprochés du football. Nous sommes déjà partenaire des principaux clubs du département, les plus en vue ; nous sommes partenaire du District et nous sommes également depuis de nombreuses années partenaire de la Ligue Lorraine et quand il y a eu la fusion des trois régions, la Ligue du Grand Est a souhaité que nous traitions la totalité des dossiers de soutien concernant l'emploi au niveau d'Epinal. C'est-à-dire que tout ce qui se passe comme les stages, les formations, l'animation organisée par la Ligue du Grand Est quand elle a recours à des ressources humaines extérieures est traité à Epinal. Nous avons deux centres d'intervention. Vous trouverez dans vos dossiers - le Président a accepté que nous y mettions un formulaire sur lequel il y a tous les renseignements dont je vous parle. La première formule : si le club est employeur, dans ce cas-là c'est nous qui rémunérons la personne que ce soit pour 2 h par semaine, 3 h par semaine ou 5 h ou à l'année, et nous facturons bien sûr aux clubs la prestation avec un petit pourcentage pour couvrir nos charges. La deuxième formule : c'est en tant que « tiers de confiance » de l'URSSAF, c'est-à-dire que dans ce cas-là, pour les petits clubs qui n'ont pas les moyens humains pour établir les fiches de salaires, c'est très compliqué, c'est des conventions compliquées, il y a des qualifications qui sont également très complexes. Il suffit de nous donner les éléments, nous établissons nous-mêmes la fiche de paie et nous vous l'adressons ; vous n'avez plus, si je puis dire, qu'à payer la personne. Et bien entendu, cette prestation est faite à un tarif bien inférieur au secteur marchand. Nous ne pouvons-nous adresser qu'au secteur associatif. Pour conclure, je voudrais attirer l'attention des Présidents, c'est vrai qu'il y a beaucoup de contrôle au niveau des emplois, il y a des clubs qui ont été mis en difficulté, alors même si vous ne souhaitez pas passer par notre intermédiaire, n'hésitez pas à téléphoner, n'hésitez pas à prendre des renseignements ; nous pourrons même vous faire des petites simulations, tout cela gratuitement et dans la plus grande discrétion. Je vous remercie de m'avoir permis de m'exprimer devant les Présidents de clubs. »

Le Président Bruno HERBST passe ensuite la parole à Hervé BOILLOT, Président de l'UNAF du Grand Est

Intervention du Président de l'UNAF du Grand Est, M. Hervé BOILLOT

« M. le Maire, M. le Président du District des Vosges, félicitations Bruno même si cette élection est tout sauf une surprise, tu as fait un score soviétique mais personnellement nous les arbitres nous en sommes très heureux et j'espère que cela sera toujours le cas pour nous lorsqu'il y aura de nouvelles élections.

Mesdames et Messieurs, c'est en tant que représentant des arbitres que j'interviens en ce moment même et non pas en tant que Président de l'UNAF. Un constat s'impose : 90 % des rencontres de football se déroulent correctement... et je précise immédiatement que, par, correctement j'entends que l'arbitre a « juste » (juste avec des guillemets bien sûr) été décrié, engueulé, insulté par le public, voué aux gémonies, vilipendé, rabaissé, trainé dans la boue, invectivé, bafoué... et je m'arrête là bien que de nombreux autres qualificatifs pourraient malheureusement être utilisés.

Pour le reste, soit environ 10 %, le match ne se déroule pas « correctement » ... Pour ceux-ci, je vous laisse réfléchir sur les exemples que nous avons tous vécus, qui voient les arbitres menacés, y compris menacés de mort, poussés, bousculés, rudoyés, malmenés voire malheureusement frappés. Pour « couronner » le tout, des arbitres se font maintenant agresser dans le cadre de leur vie privée et de leurs activités professionnelles...

Je tiens à remercier nos dirigeants d'avoir décidé de prendre « le taureau par les cornes » pour lutter contre ces violences verbales et physiques et d'avoir fait voter à l'unanimité lors de l'AG de la LGEF du 1^{er} juillet dernier des dispositions (notamment l'article 33) qui devraient permettre assez rapidement de lutter efficacement contre ce fléau qu'est la violence sur nos terrains, qu'elle soit dirigée envers les arbitres ou les joueurs et dirigeants. Cet article 33 prévoit essentiellement un durcissement de 50 %, par rapport au nouveau barème fédéral, des sanctions dans tous les cas graves d'incivilités (articles 7 à 13 du barème disciplinaire). Ce qui veut dire simplement que pour la LGEF (Ligue et Districts) les sanctions concernées sont doublées par rapport à la saison dernière.

Les premières mises en application de ces sanctions semblent donner à penser que les clubs n'ont pas vraiment pris la mesure des implications de ces dispositions nouvelles. Les premières décisions prises par les CRJD dans leur application entrainent de la part des clubs concernés des cris d'orfraie.

Il faut savoir ce que l'on veut et se montrer cohérent : tout le monde est conscient que ces violences menacent gravement notre football et se dit d'accord pour les éradiquer. Je n'ose penser qu'un retour en arrière puisse être envisagé ou que surtout des « consignes » soient données pour minimiser leur application. Attendons au moins plusieurs mois pour juger des effets induits par cette mesure courageuse avant de prendre des décisions en connaissance de cause.

Le volet répression est malheureusement incontournable, tout le monde le sait, mais nous sommes aussi conscients que les efforts doivent porter également sur l'aspect prévention. A cet égard M. le Président de la LGEF a autorisé la création d'un groupe de réflexion chargé de faire des propositions dans ce domaine. Nous souhaitons vivement que cette instance soit mise rapidement en œuvre ... il ne faudrait pas que « l'hibernation » la gagne !

Mmes et MM. les responsables du football, je porte à votre connaissance que nous avons, à ce jour, « perdu » pas loin de 400 arbitres en LGEF (dont environ 20 dans les Vosges) par rapport à la fin de la saison dernière. Certes, des examens de recrutements sont en cours et ce nombre se réduira mais le déficit chronique se perpétue saison après saison. Si les incivilités dont ils sont l'objet ne sont pas la seule et unique cause, il ne faut pas faire la « politique de l'autruche » et savoir que c'est la raison principale.

D'autre part Mmes et MM. les dirigeants de clubs, nous ne méconnaissons pas vos difficultés en matière de finances mais je rappelle simplement que les arbitres amateurs, outre leurs responsabilités de tous ordres sur les terrains, ont des contraintes non négligeables en ce qui concerne leurs obligations hors matchs (entrainements physiques - stages, formations et examens...). Pensez- y lorsque vous aurez l'impression qu'ils vous « coûtent » trop chers.

Enfin, j'en terminerai en regrettant que lorsqu'un arbitre est malheureusement agressé et alors qu'il est détenteur d'une mission de service public et en quelque sorte au service de son District ou de sa Ligue, il se retrouve dans la grande majorité des cas absolument seul pour la prise en charge des actions à mettre en place pour le soutenir psychologiquement et concrètement dans le suivi judiciaire qui va suivre. Son seul soutien est constitué par son association des arbitres, l'UNAF, qui se substitue en quelque sorte au District ou à la Ligue et encore faut-il qu'il en soit membre... Il serait plus que temps de réfléchir aux moyens qu'il conviendrait de prendre pour remédier à cette incroyable injustice. Ceci d'autant plus que l'UNAF prend seule à sa charge tous les frais de justice et ne perçoit aucune subvention des Ligues ou District.

Les « chantiers » au sens non péjoratif du terme sont devant nous et étant d'un naturel positif, je garde confiance pour qu'ensemble nous puissions redonner au football que nous aimons toutes ses lettres de noblesse.

Un gros regret aussi que je ne peux empêcher d'exprimer, au nom de très nombreux arbitres vosgiens, concernant le départ quelque peu surprenant du CTRA Benoit Bastien dont l'excellence du travail était reconnu par tous.

Je vous remercie de votre attention. »

Remise du trophée de meilleur arbitre du District, distinction de l'UNAF des Vosges

- Intervention d'Hervé BOILLOT, Président de l'UNAF du Grand Est

« On va en profiter pour procéder maintenant, au titre de l'UNAF et non au titre du District, à la remise du trophée de meilleur arbitre de la CDA des Vosges. Ce trophée va être remis par le Président de l'UNAF Vosges, Alexis GARAUDEL, qui m'a remplacé l'an dernier. Le meilleur arbitre des Vosges pour la saison dernière est notre ami et presque local, Stéphane GUIMBERT. »

(Applaudissements dans la salle)

- Intervention d'Alexis GARAUDEL, Président de l'UNAF des Vosges

« Merci Président de me laisser quelques instants pour féliciter le meilleur arbitre des Vosges de cette année. Cet arbitre est un pilier de notre CDA : il a maintenant près de 25 ans d'arbitrage. Il a démarré au club de Fraize ; il a ensuite été indépendant 15 ans - cela peut laisser réfléchir quand un arbitre est indépendant - et maintenant il appartient au club de Saulcy. C'est une personne de grande valeur qui a déjà gagné ce trophée il y a quelques années et encore une fois je tiens à le féliciter vivement par rapport à son parcours et à ses résultats. C'est un exemple pour nous tous ou pour les arbitres qui intègrent l'arbitrage au sein du Comité Vosgien. Avant de lui remettre le trophée, j'aimerais féliciter un club pour une occasion particulière. Au niveau du fair-play, le club de Bussang, l'année dernière, a passé toute la saison sans recueillir un seul et unique carton qu'il soit jaune ou rouge. Je pense que l'on peut les féliciter et les applaudir chaleureusement.

(Applaudissements dans la salle)

Je vais donc remettre le trophée à Stéphane GUIMBERT qui est remis en jeu chaque année lors des assemblées générales du District. »

Alexis GARAUDEL remet le trophée à Stéphane GUIMBERT. Le Président Bruno HERBST félicite à son tour Stéphane GUIMBERT et lui remet un petit présent.

Il repasse ensuite la parole au Vice-président, Jean-Marie MOTSCHWILLER pour la suite de l'ordre du jour.

Cooptation des nouveaux membres du Comité de Direction du District - Jean-Marie MOTSCHWILLER



« Le Président vous a présenté tout à l'heure les trois membres qu'il désirait coopter pour compléter le CD; la candidature de ces membres doit être validée par l'Assemblée générale. A l'aide du carton vert, si vous êtes d'accord, je vous demande de coopter Jean-Paul DELAHAYE, Florence SCHWARTZ et Daniel DAUBIÉ au sein du Comité de Direction jusqu'en 2020, fin du mandat actuel. Qui est pour ? Qui est contre ? Merci, Jean-Paul DELAHAYE, Florence SCHWARTZ et Daniel DAUBIÉ sont cooptés à l'unanimité. »

Désignations des délégués du District aux assemblées fédérales et aux assemblées générales de la Ligue du Grand Est de Football - Jean-Marie MOTSCHWILLER

« Le point suivant de l'ordre du jour concerne les désignations des délégués du District aux assemblées fédérales et aux assemblées générales de la Ligue du Grand Est de Football. Cela m'hérisse toujours un peu le poil pour parler crûment car quand je demande, j'ai rarement des candidatures, j'ai rarement des gens qui lèvent la main alors que quand il y a des désignations d'office, après on me dit « merci d'avoir pensé à moi pour représenter le District à l'assemblée générale ». Alors ma question est et j'attends une réponse rapide, il me faut quatre clubs qui n'appartiennent pas à la Ligue pour représenter le District lors de l'assemblée générale de la Ligue du Grand Est qui se déroulent à Villers-les-Nancy depuis que c'est la Ligue du Grand Est. Alors parmi l'assistance et parmi les membres présents des clubs, qui est candidat pour représenter le District. Le club de Portieux se propose. Comme il n'y a pas d'autres candidats, moi je propose :

- Autreville : le Vice-président donne son accord ;
- Bruyères: le Président donne son accord;

- *le club de la Haute-Moselotte* : le Président donne son accord. *Comme il faut désigner un suppléant, je propose le club de Mirecourt - le Vice-président accepte. Voici des désignations rondement menées, je vous en remercie.*

Avant de redonner la parole au Président, j'ai besoin de votre accord pour la validation des membres du CD qui représenteront le District : je vous propose Pascale LAPÔTRE, Bruno HERBST et moi-même. Y-a-t-il des votes contre ? Je vous remercie pour votre confiance. »

Le Président du District remercie Jean-Marie MOTSCHWILLER et passe ensuite la parole au Viceprésident Christian NICHINI pour la présentation des modifications des règlements.

Modifications des règlements et des statuts : M. Christian NICHINI

« J'ai entendu Jean-Marie dire tout à l'heure qu'il fallait être bref - 5 mn seulement - mais j'ai bien peur que je prenne un peu plus de temps. Mon intervention s'appuiera sur le cahier « spécial Assemblée Générale » qui a été mis en ligne sur le site du District. Vous n'avez pas pu le manquer : depuis plusieurs jours un flash info vous accroche dès la page d'accueil. De plus, tous les clubs ont été destinataires d'un courrier vous invitant à ouvrir ce cahier. Les 10 premières pages de ce cahier rendent compte des bilans présentés par les différentes commissions du District. Un travail énorme a été effectué la saison passée et je vous invite à prendre la mesure du travail accompli.

Les pages suivantes sont consacrées à la modification des règlements (70 pages) et aux statuts (12 pages). Ce sont ces pages que je vais ouvrir avec vous. Je ne vais bien sûr pas décliner tous les règlements au risque d'éterniser l'assemblée générale et de provoquer des lassitudes. Je m'attarderai simplement sur certains articles qu'il était indispensable d'aménager et sur certains règlements qui ont été remaniés d'une manière remarquable par nos instances. Les autres règlements ont été simplement toilettés. Je vous proposerai donc un condensé de ce qui change dès cette saison et de ce à quoi il faudra être attentif.

En effet des décisions ont été prises par la FFF et par la LGEF; nous avons pour obligation d'appliquer de nouvelles dispositions présentées dans des règlements auxquels nous faisons référence, certaines dès cette saison; aussi nous avons dû nous mettre au travail pour que cette assemblée générale officialise des propositions qui deviendront réglementaires.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, permettez- moi un préambule.

Précédemment je disais « nous avons dû nous mettre au travail ». Ce fut effectivement un travail d'équipe, en commission. Certes, Bruno, notre Président, m'a confié la responsabilité de cette nouvelle commission, la commission « Règlements, textes, guide du dirigeant ». Mais avec moi, siègent dans cette commission: Pascale LAPÔTRE, Secrétaire générale du District; Denis BAPTISTE, membre de la Commission de discipline; Alain COLNÉ, membre du Comité de Direction du District, membre de la Commission d'appel, membre du CDOS; Daniel DAUBIÉ - membre du Comité de Direction, de la Commission coupes et championnats, de la Commission FUTSAL, de la Commission départementale d'arbitrage; quant à moi, je suis aussi membre du Comité de Direction, de la Commission Futsal, de la Commission mixte scolaire. Ont également été associés aux travaux qui nous ont réunis, Alain DARTOIS et Jérôme MANGIN pour le Futsal.

Aujourd'hui je suis le porte-parole des membres de cette nouvelle commission qui avait pour but d'harmoniser les règlements de notre District avec ceux de la FFF et de la LGEF, le porte-parole également des membres du Comité de Direction qui ont validé notre travail.

Le travail fut parfois complexe mais tous les règlements de notre District ont été relus. Vous avez découvert les épreuves de ces textes après correction : des mots, des phrases, des textes ont été barrés à l'encre rouge (c'était l'existant), des mots, des phrases, des textes ont été surlignés à l'encre jaune (c'est la nouveauté).

Nous avons également tenu compte de :

- l'article 7 des statuts actuels du District qui précise les attributions de l'AG; il est écrit que l'AG adopte les règlements du District ainsi que les modifications qui peuvent y être apportées. Vous serez donc amenés à entériner des modifications apportées aux règlements;
- l'article 44 du règlement des championnats du District des Vosges de Football : Application et révision des règlements : toute proposition de modification aux règlements, adoptés en AG, sera applicable dès la saison suivante sauf décision contraire de cette assemblée générale. Je reprends ce que j'ai dit tout à l'heure : Vous serez donc amenés à entériner des modifications apportées aux règlements et je complète : « certaines modifications seront applicables dès la saison en cours ; d'autres modifications seront applicables la saison prochaine. »

Place maintenant au premier chapitre : les règlements.

D'abord, il y a le terrain : l'avant-match et le match.

- L'avant-match, c'est saisir la feuille de match et vérifier les licences.

La vérification des licences est réglementée par l'article 141 des RG de la FFF. Cet article a été modifié lors de l'AG fédérale du 17 mars 2017. Il tient compte des licences maintenant dématérialisées. La modification précise les dispositions à tenir en cas de recours à une feuille de match papier (championnats U11 et U13 en District, matchs U15 et U18 en phase de détermination, possible défaillance de la FMI, des réseaux de connexion) et a donc réglementé la procédure à suivre.

L'article 141 modifié est transcrit en annexe de l'article 22 du règlement des championnats Seniors, U18, U15 (page 20). Il apparaît également dans tous les règlements qui gèrent les compétitions du District : championnats à 11, football à effectif réduit, coupes, compétitions Futsal.

J'en profite pour signaler que dans l'en-tête présentant ces règlements, apparaît la formule « Toutes dispositions n'apparaissant pas au présent règlement sont traitées dans le règlement des championnats seniors du District », en effet ce règlement est le règlement de référence dans notre District.

Annexe de l'article 22 - Modifications de l'article 141 des RG de la F.F.F.

Précisions quant à l'application des dispositions de l'article 141 des Règlements Généraux de la F.F.F., relatif à la vérification des licences, dans sa version modifiée par l'Assemblée Fédérale du 17.03.2017.

- 1 / confirme que l'Assemblée Fédérale a, le 17.03.2017, du fait de la dématérialisation des licences, modifié, avec effet du 01.07.2017, les dispositions de l'article 141 des Règlements Généraux de la F.F.F, relatif à la vérification des licences, en cas de recours à une feuille de match papier ;
- 2 / dit que dans ce cas, si, à défaut de présentation des licences dématérialisées sur l'outil « Footclubs Compagnon », sont/est présentée(s) une ou plusieurs licence(s) imprimée(s) par le club sur papier libre :
 - il ne sera pas nécessaire de produire un certificat médical (original ou copie) de non contre-indication à la pratique du football ou la demande de licence avec la partie relative au contrôle médical dûment complétée dans les conditions de l'article 70 des Règlements Généraux ;
 - l'arbitre devra obligatoirement se saisir de cette/ces licence(s) imprimée(s) sur papier libre et la/les transmettre à l'organisme gérant la compétition même si le club adverse ne dépose pas de réserves;
- 3 / souligne enfin que le club peut également, à défaut de licence imprimée par lui-même, présenter comme auparavant :
 - une pièce d'identité comportant une photographie ou la copie de cette dernière, si elle permet d'identifier le joueur concerné, la copie d'une pièce d'identité étant considérée comme une pièce d'identité non officielle;
 - la demande de licence de la saison en cours avec la partie relative au contrôle médical dûment complétée dans les conditions de l'article 70 ou un certificat médical (original ou copie) de non contre-indication à la pratique du football, étant précisé que si est présentée une pièce d'identité non officielle, l'arbitre ne devra la retenir, comme précédemment, que si le club adverse dépose des réserves

- J'en viens maintenant au match

L'exclusion temporaire, comme le remplacement permanent, concerne depuis cette saison toutes les compétitions de Seniors, Jeunes, Féminines organisées par la Ligue. Pour nos équipes de District, ce n'est pas une nouveauté; cependant un nouveau texte concernant l'exclusion temporaire a été adopté par l'AG de la LGEF du 1^{er} juillet 2017. Des tournures de phrases ont pu changer mais la philosophie reste la même.

Vous retrouverez le règlement de l'exclusion temporaire en annexe de l'article 7 du règlement des championnats Seniors, U18, U15 (pages 13 et 14)

J'attire maintenant votre attention sur l'article 13 du règlement des championnats Seniors, U18, U15 - Montées - Descentes du règlement des championnats Seniors de District.

Rappel:

A/ Une équipe ne peut accéder à la division supérieure qu'à la condition qu'elle soit en règle avec les dispositions du titre 5 (exigences minimales à respecter concernant les terrains), avec les dispositions du titre 6 (quotas d'équipes de jeunes à engager) des règlements généraux de la Ligue et avec les dispositions du statut de l'arbitrage (quota d'arbitres à respecter pour conserver le droit à l'accession),

Depuis des lustres les clubs connaissent ces dispositions et savent qu'elles peuvent être contraignantes.

Je vais m'arrêter d'abord sur le titre 6 (équipes de JEUNES) et je m'attarderai sur l'article 41 du statut de l'arbitrage.

En annexe de l'article 13 (page 16), tout le monde a en tête les deux tableaux qui détaillent les obligations faites aux clubs pour les engagements des équipes de jeunes ; les quotas varient selon les niveaux des compétitions et selon la population des communes dont ils dépendent. Depuis 2014, le tableau a été modifié en faisant apparaître des équipes à 8 (et non plus à 9) et des équipes à 5 ou à 4 (et non plus à 5).

Contrairement à l'AG de l'ex LLF du 11 juin 2011 qui autorise, de manière permanente, le bureau directeur à modifier les libellés des règlements généraux et des règlements particuliers de la Ligue, sans vote spécifique de l'assemblée générale, lorsque ces modifications sont imposées par des modifications des RG et des règlements particuliers de la FFF, aucune AG du District n'a autorisé le Comité de Direction a procédé de même. Aussi, nous aurions dû faire valider les nouvelles dispositions en 2014. Nous vous demanderons donc de valider ces tableaux et d'autoriser le Comité de Direction à modifier les règlements particuliers de notre District lorsque ces modifications lui seront imposées par la LGEF, la FFF.

Statut de l'arbitrage

Je rappellerai juste l'entame de l'alinéa 1, de l'article 41 appliqué par l'ex LLF (Obligations en vue de l'accession des équipes régionales et de District) : pour conserver le droit d'accession de leurs équipes, les clubs doivent avoir obtenu pour le 15 juillet l'inscription d'un nombre d'arbitres au moins égal aux quotas suivants :

- DH, DHR, PH, PHR : 4 dont au moins 2 arbitres majeurs au 1^{er} janvier de l'année en cours ;
- Division supérieure de district : 3 dont au moins 1 arbitre majeur au 1^{er} janvier de l'année en cours ;
- niveau 2 de district : 2 ;
- niveau 3 de district : 2 dont au plus 2 arbitres-auxiliaires (joueurs/arbitres) ;
- niveau 4 de district : 1.

Lors de l'AG du 1^{er} juillet 2017, la LGEF a adopté des règlements particuliers ; l'article 41 que j'évoquais est maintenant défini à travers l'article 44 des RG de la LGEF qui dit (page 15) : en application de l'article 44.1 des règlements particuliers de la LGEF : « Pour les clubs évoluant dans les

championnats régionaux et division supérieure de District, il est fait à titre dérogatoire pour la saison 2017-2018 (donc dès cette saison) application stricte du statut fédéral de l'arbitrage, avec maintien pour les Districts (hors division supérieure) des obligations en vigueur lors de la saison 2016-2017. ». Ce qui se traduit par :

- 1 / <u>application du statut fédéral, avec appréciation de la situation non plus au 15 juillet mais au 31 août</u>
 - Division d'Honneur Championnat Régional 1 : 4 arbitres dont 2 arbitres majeurs (statu quo) ;
 - Deuxième Niveau Championnat Régional 2 : 3 arbitres dont 1 arbitre majeur (obligation allégée);
 - autres niveaux régionaux Championnat Régional 3 et Division Supérieure de District (1ère Division) : 2 arbitres dont 1 arbitre majeur (obligation allégée).
- 2 / <u>maintien les obligations en vigueur lors de la saison 2016-2017 pour les équipes de 2D, 3D et 4D</u> <u>de District</u>

En résumé, pour notre District, nous vous inviterons à adopter les obligations suivantes en vue de l'accession des équipes de District et applicables pour cette saison en cours (donc effet immédiat) :

- Division supérieure de District : 2 arbitres dont 1 arbitre majeur ;
- Niveau 2 de District : 2 arbitres ;
- Niveau 3 de District : 2 arbitres dont au plus 2 arbitres auxiliaires ;
- Niveau 4 de District : 1 arbitre.

Par anticipation et afin d'aborder sereinement la saison 2018-2019, nous vous soumettons une 2^{ème} annexe à l'article 13 (page 16). Notre souci est de conserver un effectif d'arbitres suffisant dans notre district pour assurer aux clubs une gestion sereine des compétitions avec toujours au moins un arbitre.

Statuts de l'arbitrage fédéral - Obligation du club - nombre d'arbitres

A partir de la saison 2018-2019, le nombre d'arbitres officiels que les clubs doivent mettre à la disposition du District ou de la Ligue, est variable suivant la compétition à laquelle participe leur équipe première et ne peut être inférieur à :

- niveau 1 de district : 2 arbitres dont 1 arbitre majeur au 1er janvier de la saison en cours ;
- niveau 2 de district : 2 arbitres dont 1 arbitre majeur au 1er janvier de la saison en cours ;
- niveau 3 de district : 2 arbitres dont au plus 2 arbitres auxiliaires (statu quo) ;
- niveau 4 de district : 1 arbitre (statu quo).

Pour conserver le droit d'accession de leurs équipes, les clubs doivent avoir obtenu pour le 31 août l'inscription d'un nombre d'arbitres au moins égal aux quotas ci-dessus.

L'arbitre dont la demande de licence Renouvellement est saisie après le 31 août ne représente pas son club pour la saison en cours.

Pour clôturer le chapitre des règlements nous allons entrer dans les coulisses de la gestion disciplinaire.

Jusqu'à cette Assemblée générale, la Commission de discipline de notre District délibérait avec pour référence le barème fédéral édité dans le guide du dirigeant 2016-2017. Or l'AG de la FFF du 17 mars 2017 a approuvé un nouveau barème que l'on trouve sur le site de la FFF sous le titre « annexe 2 des RG de la FFF : règlement disciplinaire et barème disciplinaire ». Le règlement et le barème sont applicables dès cette saison 2017-2018 pour les clubs de Ligue et de District. Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 1 du préambule du barème disciplinaire fédéral permettant aux comités de direction des instances concernées d'aggraver ledit barème, la LGEF, lors de l'AG du 1^{er} juillet a adopté l'article suivant :

Article 33 des règlements particuliers de la LGEF - Discipline

.... Les sanctions sportives mentionnées dans le barème disciplinaire fédéral aux articles 7 à 13 sont majorées de 50 % pour l'ensemble des décisions prises par les commissions de la Ligue et de

l'ensemble de ses districts, ces derniers étant par ailleurs habilités à fixer une majoration complémentaire.

Nous ne fixerons pas une majoration complémentaire ; par contre dès la semaine prochaine, notre Commission de discipline tiendra compte de ces nouvelles dispositions qui nous sont imposées par nos instances.

Dans le cahier « spécial AG » vous avez pu prendre connaissance de la nouvelle présentation des sanctions (pages 64 à 67) : 13 articles dont 10 sous forme de tableaux aux pages 64 à 67. Ces articles sont la référence fédérale. L'article 33 des RP de la LGEF permet de majorer les sanctions mentionnées aux articles 7 à 13.

Ainsi en application de l'article 7 (disposition fédérale + disposition de la LGEF), un joueur qui a un comportement obscène à l'encontre d'un officiel après la rencontre sera sanctionné par 7 matchs de suspension (5, disposition fédérale + 2, disposition Ligue).

En outre, conformément aux dispositions de l'article 3.3.7 du Règlement Disciplinaire fédéral, et de l'article 4 du barème disciplinaire fédéral, conférant aux instances concernées le droit de fixer les amendes à appliquer dans toutes les affaires disciplinaires (autres que frais de gestion et frais fixes inclus dans leur statut financier), il est fait application, pour les seules affaires relevant de la compétence de la Ligue Grand Est de Football, du barème présenté sous forme de tableau page 68 du cahier « spécial AG ».

Ainsi, dans le cas du joueur sanctionné pour comportement obscène, l'amende sera de 51 € (l'amende a augmenté de 17 € par rapport à la saison passée ; un constat : les amendes financières sont plus lourdes).

Pour les affaires relevant de la compétence des Districts, ces derniers ont la possibilité d'utiliser le barème de la Ligue ou alors de fixer leur propre barème. Nous utiliserons le barème de la Ligue, tout comme nous appliquerons les dispositions de la LGEF concernant la gestion des dossiers disciplinaires, à savoir :

- frais de dossier disciplinaire 1er avertissement : 10,00 € ;
- frais de dossier disciplinaire 2ème avertissement : 20,00 € ;
- frais de dossier disciplinaire 3ème avertissement : 20,00 € ;
- carton rouge : 40,00 €.

Ces dispositions seront appliquées dès la semaine prochaine par notre Commission de discipline, sans effet rétroactif; ces dispositions concerneront les rencontres disputées à partir du samedi 21 octobre. »

Questions - Remarques

· Daniel HAYOTTE, dirigeant du club de Darney :

« Je suis personnellement stupéfait que lorsque quelqu'un fait une faute, c'est-à-dire un joueur, on augmente sa punition mais cela reste le pognon. Je pense que d'ici peu de temps, les petits clubs vont disparaître car cela devient très lourd à gérer. Ne serait-il pas possible d'autoriser le Président du club à faire une attestation indiquant que le joueur sanctionné a effectué divers travaux pour le club, tels que l'arbitrage de match de jeunes..., au lieu de faire de la répression avec le pognon.

Par ailleurs, est-ce que le règlement particulier du District s'appliquera en plus de celui de la Ligue, je prends l'exemple des plateaux U7 - U9 et souhaite connaître le nombre de plateaux obligatoires pour une saison. En effet, dans notre District, nous avons obligation de faire 3 plateaux en automne et 3 plateaux au printemps. Avec la recrudescence des familles monoparentales, nous avons du mal à aligner 9 joueurs tous les week-end et comme nous ne pouvons pas faire jouer des U6 avec des U8-U9, nous avons du mal à faire nos plateaux. C'est un sujet que j'ai déjà abordé à plusieurs reprises en groupe, comme à Vittel, et je souhaiterais que l'on m'apporte une réponse. »

Christian NICHINI a apporté une réponse :

« Concernant le problème financier, vous avez bien compris que nous, District, nous sommes en bas de la pyramide et que nous nous devons de respecter les décisions qui ont été arrêtées à la Ligue et en amont encore à la Fédération. Il est vrai que si une réflexion devait être menée - on a entendu notre Président installer une Commission consultative -, et bien peut-être que M. le Président va saisir cette Commission consultative afin que des propositions soient faites pour essayer de trouver des solutions qui pourraient faire face à votre problème.

Deuxièmement, concernant les jeunes, il est vrai qu'il y a des clubs qui sont confrontés à des problèmes d'effectifs. Là où l'on considère que le nombre d'équipes engagées doit être considéré, on observe cela dans le cas - et dans ce cas seulement - lorsqu'il y a possibilité d'accession. Et quand il y a possibilité d'accession, il y a un quota d'équipes à avoir. De plus, il faut - et cela est spécifié dans le règlement de l'article 6 et c'est dit aussi dans l'article 13 de notre championnat, il faut que ces équipes aient fait les quotas de matchs qu'il fallait certes mais aussi concernant le football réduit, si on constate qu'un club en position de monter à obligation d'avoir une équipe à 4 n'a que trois licenciés, c'est difficile de considérer qu'elle est en règle. Par contre, les dirigeants qui n'ont que trois joueurs, peuvent quand même les emmener sur le plateau pour leur permettre de jouer; je pense qu'au niveau de l'éthique sportive, tout le monde y trouve son compte. Au niveau des catégories U7-U9, je vous confirme qu'il faut bien 3 plateaux en automne et 3 plateaux au printemps. Je vous conseille de relire attentivement le titre 6 des règlements de la Ligue. »

Le Vice-président Christian NICHINI reprend le cours de son intervention et propose de mettre aux voix ces modifications.

« Je vous propose de mettre aux voix dans un premier temps le règlement des championnats Seniors, U18 et U15 et ensuite de faire un « package » avec les autres règlements.

Pour le premier vote concernant le règlement des championnats SENIORS, U18, U15 où sont transcrits

- règlement vérification des licences (article 141 modifié de la FFF) annexe article 22;
- règlement de l'exclusion temporaire annexe article 7 ;
- adoption des tableaux « équipes de jeunes » du titre 6 des RG de la Ligue annexe article 13 ;
- application du statut de l'arbitrage avec effet immédiat pour les montées en juin 2018 article 13 et avec effet différé pour les montées en 2019 annexe de l'article 13

Qui s'abstient ? Qui est contre ? J'en déduis que tous les autres sont « pour ».

🔖 Règlement adopté à la majorité des clubs présents ou représentés (3 abstentions et 4 « contre »).

Je vous propose maintenant de mettre aux voix les autres règlements qui ont simplement été toilettés. Qui s'abstient ? Qui est contre ? Donc unanimité pour la modification de ces autres règlements.

Ensuite, application du barème disciplinaire : barème des sanctions et amendes financières. Qui s'abstient ? Qui est contre ? Il y a 21 « contre ».

🔖 Le barème est adopté à la majorité des clubs présents ou représentés (21 « contre »).

Maintenant, je vous propose de mettre aux voix l'autorisation faite au Comité de Direction de modifier les règlements particuliers de notre District lorsque ces modifications lui seront imposées par la LGEF, la FFF sans pour autant que l'on revienne devant l'Assemblée générale. Qui s'abstient ? Qui est contre ?

🔖 Adopté à la majorité des clubs présents ou représentés (1 « contre »).

J'en viens maintenant à la deuxième partie de mon intervention qui sera bien plus courte : les statuts.

Les statuts qui gèrent notre District avaient été modifiés en 2011, soumis et adoptés lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 octobre. Lors de l'Assemblée fédérale du 28 mai 2016, la FFF a adopté des « statuts-types District » dans un souci d'harmoniser les textes sur le territoire national. L'obligation était alors faite à tous les districts d'adopter de nouveaux statuts conformes aux statuts-types avant de l'année 2017. Nous avons donc transmis notre projet de statuts au service compétent de la FFF pour observations. La navette a bien fonctionné et les statuts qui vous sont proposés aujourd'hui ont été validés par le Service Règlements et Contentieux Sportifs de la FFF. Vous avez pu lire ces nouveaux statuts dans le cahier spécial AG de la page 83 à la page 94. Je suppose que vous les avez tous lus.

Je mets aux voix l'adoption des statuts. Qui s'abstient ? Qui est contre ? Je vous remercie.

Je vous remercie aussi pour votre attention et votre grande patience. »

(Applaudissements dans la salle).

Le Président Bruno HERBST remercie Christian NICHINI pour la gestion de ce gros dossier et associe à ses remerciements la Commission des règlements.

Examen des vœux des clubs : Pascale LAPÔTRE

« Bonsoir à toutes et à tous. A mon niveau, cela va être plus court, je vous le promets. Deux clubs ont déposé des vœux : il s'agit de l'US Val de Saône et le US Mirecourt-Hymont. Ils ont été étudiés par le Comité de Direction du District le lundi 2 octobre dernier.

Un vœu est commun aux deux clubs : ils souhaiteraient que le championnat de 4ème Division ne commence pas en même temps que les autres divisions, qu'ils ne commencent qu'en septembre et voire même mi-septembre. Je rappelle que jusqu'à la saison 2016-2017, c'était le cas : la 4ème Division commençait 15 jours après les autres divisions. Ce changement a été le résultat d'un vœu posé l'année dernière lors de notre assemblée et qui a entraîné une réunion des clubs de 4ème Division. Les clubs présents ont souhaité que les toutes les Divisions reprennent en même temps. La Commission Championnat et Coupes, par l'intermédiaire de Daniel DAUBIÉ, les avais mis en garde en insistant sur le fait qu'ils auraient du mal à avoir des joueurs. C'est effectivement ce qui s'est passée en début de saison où plusieurs matchs ont été remis et où on a même eu des forfaits. Comme cela avait été décidé lors de la réunion, une deuxième réunion aura lieu avant la fin de la saison pour faire le bilan, puisque l'on est dans une année test. Je recommanderai à tous les clubs intéressés d'être présents.

Pour leur deuxième vœu, l'US Val de Saône demande que les championnats des jeunes reprennent également plus tard.

🔖 Les membres du CD ont décidé d'étudier la possibilité de repousser les championnats des jeunes.

En ce qui concerne l'US Mirecourt-Hymont, sur les quatre autres vœux, trois ne sont pas du ressort du District mais de celui de la FFF :

- limiter les changements de club à la seule période des mutations afin d'éviter les sollicitations permanentes des joueurs et des clubs et cela amènerait les joueurs à respecter les engagements pris en début de saison;
- lors de l'utilisation de la feuille de match informatisée, empêcher automatiquement la sélection d'un joueur suspendu ;
- le tournoi U13 Pitch : estime qu'il aurait été judicieux que le sponsor remette à minima des produits de sa marque aux jeunes joueurs ayant participé aux rencontres.

En ce qui concerne leur cinquième vœu, il a déjà été soumis au Comité de Direction du District qui a répondu que le District n'est pas à même d'imposer aux clubs de réserver des repas lors des finales et rassemblements organisés par le District ou la Ligue, il ne peut que les conseiller fortement de le faire.

Je vous remercie pour votre écoute. »

(Applaudissements dans la salle)

Le Président donne ensuite la parole à Alain COLNÉ, représentant du CDOS.

Interventions des personnalités :

- M. Alain COLNÉ, Secrétaire adjoint du CDOS

« Mesdames, Messieurs, bonsoir à tous. Je vous rassure, je vais être bref et écourter ce que j'avais prévu de dire, il y en a quelques-uns dans l'assemblée qui me l'ont demandé donc je vais faire très court, ne vous inquiétez pas. Merci à M. le Président d'avoir invité le CDOS, le Comité Départemental Olympique et Sportif qui est normalement représenté par son Président Jean-François MOINEAUX mais qui a d'autres obligations ce soir, donc c'est moi qui le représente.

Dans les Vosges, le football représente 11 % de l'ensemble des licenciés tous sports confondus, avec une tendance à la hausse qui devrait continuer à évoluer dans le bon sens notamment avec l'évolution du football féminin et grâce aux conventions dernièrement signées avec l'Education nationale, qui devraient inciter les jeunes scolaires à rejoindre les clubs. On ne peut être que satisfait.

Cependant, je sais que votre inquiétude peut effectivement venir des aides indispensables des collectivités et de l'Etat qui ont globalement tendance à diminuer, certaines communes revoient à la baisse les subventions accordées aux associations et le CNDS n'accorde des aides que pour certains projets liés à la promotion du sport - santé, la professionnalisation du sport, à l'accès au sport pour tous, projets difficiles à mettre en œuvre pour les clubs les plus modestes qui bien souvent baissent les bras et ne font plus la demande de subvention. D'ailleurs, on le voit pour 2017, 13 clubs sur 89 ont fait la demande soit 15 % et 11 seulement ont obtenu ou vont obtenir une aide. Pour comparaison, en 2012, 33 % des clubs avaient fait une demande. Il vous faut donc trouver d'autres recettes souvent extra sportives pour survivre et cela demande l'engagement de nombreux bénévoles pour organiser ces activités extra sportives. Croyez le bien, ce constat est remonté aux instances régionales et nationales concernées, par le Président du Comité Olympique chaque fois qu'il en a l'occasion. Car notre mission est de soutenir le mouvement sportif, c'est-à-dire les comités départementaux de toutes les disciplines sportives (il y en a 54 dans toutes les Vosges) auprès des instances départementales de l'Etat et des collectivités territoriales, chargées de la gestion du sport.

Une autre aide que nous pouvons vous apporter, c'est en matière de formation (en complément de ce que peuvent-vous apporter la Ligue et la fédération), c'est par exemple :

- l'informatique ;
- la comptabilité d'une association (basicompta). Pour info, une formation est prévue en novembre (en attente de la date) ;
- la prévention et le secours civique de niveau 1 (PSC 1) ;
- le sponsoring et le mécénat.

Je ne vais pas les citer toutes ce soir car cela ferait une grande liste, mais si ça vous intéresse, je vous invite à vous rendre sur le site internet du Comité Régional Olympique et Sportif de Lorraine (le CROS), là vous y trouverez une multitude de formations avec les détails nécessaires.

N'hésitez pas non plus à nous contacter lorsque vous voulez encourager un membre de votre association par une remise de challenges, de trophées, de coupes, médailles... c'est toujours avec un réel plaisir que l'on récompense des personnes qui ont donnés beaucoup de leur temps et que vous voulez mettre en avant.

Avant de terminer, je voudrais remercier encore Guy ANTOINE, grand serviteur du Football Vosgien et exprimer tous mes vœux de pleine réussite à son successeur Bruno HERBST.

Le Comité Olympique vous félicite tous pour tout le travail que vous faites pour la réussite de l'ensemble des manifestations sportives concernant la pratique du football dans toutes les catégories et jz vous souhaite une excellente saison.

Merci de votre écoute. ».

(Applaudissements dans la salle).

Le Président Bruno HERBST passe la parole à M. Alain VIOLANT qui représente le club de Raonl'Etape.

- M. Alain VIOLANT, Trésorier général de l'US Raon-l'Etape

« Tout d'abord, je tiens tous à vous remercier d'être venus aussi nombreux à cette assemblée. C'est vrai que pour certains, Raon-l'Étape c'est le bout du monde, c'est le bout du département. Je parle ce soir à la place de mon Président. Je tiens à m'excuser pour les aléas du stationnement mais que voulez-vous la fête patronale est là ; on a essayé de faire au mieux pour vous satisfaire

au niveau des stationnements. Je pense que si vous êtes là, c'est que vous avez quand même trouvé la salle. Merci à tous et bonne saison à tous. A l'année prochaine dans un autre lieu. Merci. »

(Applaudissements dans la salle).

Le Président laisse la parole à Jean-Marie MOTSCHWILLER pour le tirage au sort.

Tirage au sort de 5 clubs parmi les présents pour 5 filets de 4 ballons

Avant de clore la réunion, le tirage au sort a été effectué par Claire LEFEVRE. Les clubs de LSC Portieux, l'ES Avière Darnieulles, l'AS Saint-Nabord, le SM Etival-Clairefontaine et l'ASL Coussey se sont vu remettre par Jean-Marie MOTSCHWILLER, Vice-président, les 4 ballons offerts par la société KUMZO.

Remise du trophée au Champion de District par le Président, Bruno HERBST



Le Président Bruno HERBST remet au Président et au Secrétaire du FC Sainte-Marguerite le trophée de Champion de District.

Le Président donne la parole à M. Claude DENISOT qui souhaite intervenir.

Intervention de Claude DENISOT

« Claude DENISOT, Secrétaire de la Commission d'arbitrage du District des Vosges. Mon propos, je voulais l'adresser au Président GEMMRICH mais je demanderai au Directeur Technique de lui transmettre.

Nous sommes fiers, nous arbitres Vosgiens, de compter dans nos rangs Benoît BASTIEN, arbitre international, un des leaders de l'échelon français et qui poursuit la même trajectoire au niveau européen, aussi nous constatons l'énorme gâchis que constitue la démission de ses fonctions de Conseiller Technique Régional en Arbitrage. Très proche de Benoît, je sais quels sont les propos qui lui ont été tenus et qui sont à l'origine de sa démission. Aujourd'hui bon nombre d'arbitres lorrains ainsi que de nombreux clubs auprès de qui Benoît faisait l'unanimité voudraient savoir qu'elle est l'orientation de la Ligue Grand Est en terme de formation et de perfectionnement de l'arbitrage ... et avec qui la Ligue entend-elle poursuivre la promotion de notre arbitrage dont le niveau n'a jamais été si élevé avec les résultats obtenus sous l'ère et l'influence de Benoît.

Merci de m'avoir donné la parole. »

(Applaudissements dans la salle).

Remerciement à Johann HERR: Bruno HERBST, Président du District

« Zouzou a quitté le District et nous souhaitions marquer le coup. Merci d'avoir été parmi nous pendant toutes ses années. Je pense que Laurent va te solliciter de temps en temps sur des actions techniques. »

Le Président Bruno HERBST et le Vice-président Jean-Marie MOTSCHWILLER lui remettent un petit présent.

(Applaudissements dans la salle).



Mot de clôture par le Président Bruno HERBST

« L'Assemblée générale du District se termine ; elle a été un petit peu longue de par la pléthore de règlements qu'il fallait traiter. Je vous invite à vous diriger vers le vin d'honneur offert par la municipalité de Raon-l'Etape, je vous en remercie au nom de toutes et tous. Merci à toutes et à tous d'avoir participé à cette Assemblée générale. Je salue M. ROSSI et sa compagne et je souhaite le meilleur au club de Raon-l'Etape. Remerciement à la municipalité pour le prêt de la salle. Bon apéro, bon repas et bon retour. »

(Applaudissements dans la salle).

Le Vice-président Jean-Marie MOSTCHWILLER indique que compte-tenu du retard accumulé, l'apéro est servi au fond de la salle mais qu'en parallèle, pour ceux qui souhaitent court-circuiter l'apéro pour passer directement au repas peuvent le faire, même tout de suite s'ils le veulent.

L'assemblée générale a été levée à 22 h 23.

(Les photos sont visibles sur le site internet du District, dans la rubrique « médias »)

Le Président du District La Secrétaire Générale

Bruno HERBST Pascale LAPÔTRE

COMPTES RENDUS D'ACTIVITES Saison 2017/2018

COMMISSION TECHNIQUE

Extrait du P.V. de la réunion du comité de direction du lundi 22 janvier 2018

JEUNES et TECHNIQUE > Laurent BENIER et Fabrice LENOIR

- * rappel des difficultés rencontrées pour organiser les rencontres U13 du festival PITCH
- * détection U15 : rassemblement organisé de main de maître par les responsables du SR POUXEUX/JARMENIL ; grande satisfaction de l'équipe technique qui encadrait les 48 joueurs présents ; 10 clubs étaient représentés; des joueurs de qualité ont été observés tant dans les tests (technique, vitesse) que dans les rencontres organisées lors de cet après-midi sportif ; une vingtaine de joueurs seront présélectionnés début février pour retenir 6 joueurs pouvant prétendre à un rassemblement régional.
- * vœux des techniciens : remettre en place des actions spécifiques pour les gardiens de but, voire pour les attaquants.

Extrait du P.V. de la réunion du comité de direction du mardi 3 avril 2018

JEUNES et TECHNIQUE > Laurent BENIER

Laurent remercie <u>Fabrice LENOIR</u> (Technique), <u>Maryline et Jean-Bernard</u> (Administration) qui lui sont d'une aide précieuse dans ses nombreuses missions, les membres de l'équipe technique départementale qui assurent un encadrement sans faille lors des sélections, des rassemblements, des stages, les municipalités pour le prêt des installations et les bénévoles des clubs d'accueil pour leur disponibilité et leur gentillesse

* **Sélection U15** : après la détection organisée sur le terrain de POUXEUX le 13 janvier, une sélection U15 s'est déplacée en Moselle à NOVEANT, le mercredi 31 janvier

* U13 :

- <u>détection</u>, <u>2^e phase</u>, sur les installations de SAINT-NABORD le mercredi 28 février : 130 garçons et filles avaient répondu à l'invitation du district.
- la <u>finale départementale PITCH</u> (équipes 1 et équipes 2) s'est déroulée par un soleil radieux sur les installations de l'ES GOLBEY le dimanche 25 mars. Les clubs d'EPINAL et ELOYES représenteront le District 88 en finale régionale
- * **U7/U9** : Laurent a participé à 5 réunions programmées pour organiser la reprise des rassemblements de printemps
- * **formation** : formation d'éducateurs seniors à GIRANCOURT les 1^{er} et 2 février stage CFF1 à Epinal les 26 et 27 février journée réservée à la formation du module animatrice à ST DIE le samedi 31 mars

- * réunion de travail à thème dans les clubs : Laurent a répondu à l'invitation des clubs d'AVIERE et ELOYES ; le thème principal était le Label école de foot pour féminines, le Label JEUNES
- * le « foot à l'école » : les interventions de Laurent se poursuivent auprès des professeurs des écoles qui souhaitent mettre en place un cycle d'apprentissage. Dernières visites à SOULOSSE, à MARTIGNY les GERBONVAUX et à VAGNEY
- * sections sportives : Laurent a visité toutes les sections sportives vosgiennes actuelles situées à EPINAL- ST DIE RAON L'ETAPE NEUFCHATEAU CONTREXEVILLE/VITTEL. Il participera à la détection pour l'entrée en section sportive d'Epinal le mercredi matin 18 avril.

Ouverture de nouvelles sections sportives à la rentrée 2018

- <u>au collège LOUIS ARMAND de GOLBEY</u>: Laurent et le président Bruno HERBST ont participé activement (3 réunions) à la création de la section sportive_qui sera ouverte à la rentrée scolaire 2018. Le lundi 19 mars plus d'une centaine de personnes ont participé à la réunion de présentation du projet aux familles. A l'issue de cette réunion le président Bruno HERBST signait la convention de partenariat entre les parties concernées : établissement, collectivité territoriale, instances sportives impliquées (club, district). Par ailleurs le CDFA Laurent BENIER est invité à la journée de détection pour l'entrée en section sportive à Golbey (mercredi 18 avril, l'après-midi)
- <u>au collège « ELSA TRIOLET » de THAON LES VOSGES</u> : le président Bruno HERBST regrette fortement que le district n'ait pas été associé aux séances de travail « club / établissement / municipalité ».

La circulaire du 29-9-2011 du Ministère de l'Education Nationale précise qu' « un partenariat avec la fédération française du sport pratiqué, ses instances déconcentrées ou encore un club local est indispensable ».

L'ES THAON a choisi de construire le projet sans l'appui éclairé du CDFA Laurent BENIER. Le président Bruno HERBST n'a pas été approché afin de déterminer la nature des moyens de fonctionnement que l'instance fédérale pourrait mettre à la disposition de la section sportive.

Cependant, le mardi 13 mars, l'ES THAON déposait en urgence au secrétariat du district la demande d'ouverture d'une section sportive, qui, pour être validée, devait obligatoirement être signée dans les plus brefs délais par le président du comité départemental de la discipline sportive.

Conscient qu'on lui avait forcé la main, le président Bruno HERBST signait malgré tout la convention le mercredi 14 mars malgré les délais contraints. Cependant il réfute l'intention prêtée au district quant à la nature de l'aide apportée pour le fonctionnement de la section sportive.

Une information sera transmise concernant la constitution de ce dossier à Patrice GRETHEN, Directeur Technique de la Ligue du Grand Est.

<u>Demande d'informations</u> : le 30 mars Laurent a participé à une première réunion à BRUYERES en présence du premier magistrat de la commune, de l'Adjoint aux Sports, du président et du responsable Jeunes du SMB.

* projet de l'école familiale rurale de HADOL : proposer une formation professionnelle axée sur le sport en général, le football en particulier, avec une approche s'inspirant du PEF. Laurent suit le dossier pour une possible convention avec le district

* **FOOTBALL FEMININ**: les sélections des Vosges U13 et U15 se sont mesurées lundi 2 avril aux sélections de Haute Saône. Après un repas en commun, les joueuses ont foulé le terrain pour des rencontres amicales.

<u>En l'absence de Florence SCHWARTZ</u>, présidente de la commission féminine, <u>Christian NICHINI p</u>résente la manifestation « Toutes actrices » qui se déroulera en marge du film « Comme des garçons (constitution d'une équipe de football à Reims à la fin des années 1960) le mercredi 25 avril aux cinés palace d'Epinal. Le District s'associe à cet événement initié par le SA EPINAL. Un courrier a été adressé aux clubs vosgiens qui sont invités à participer activement au forum mis en place (les modalités ont été précisées). De plus, des tarifs préférentiels ont été négociés pour les membres des clubs souhaitant assister à la séance.

- * fête des DEBUTANTS: Laurent a pris contact avec le club de GOLBEY (avec l'accord de la commune) pour faire vivre un événement grandiose aux U9 du département le samedi 26 mai prochain. Tous les U9 du département serait rassemblés sur les installations de l'ES GOLBEY.
- Les U7 ne sont pas en reste : des clubs ont déjà initiés des rassemblements dans leurs secteurs respectifs, soit le 26 mai ou le 2 juin ou le 9 juin.
- * finale départementale U11 « majeure » : le samedi 2 juin (lieu à déterminer)
- * finale départementale U11 Promotion, « Yvon ROTH », le samedi 9 juin (lieu à déterminer)
- * les lieux sont à déterminer sachant que les clubs d'AVIERE et de HAUTE MOSELOTTE ont proposé leur candidature
- * récompenses pour les rassemblements départementaux : Jehan se charge de prendre contact avec les partenaires et fournisseurs.

Extrait du P.V. de la réunion du comité de direction du mercredi 4 juillet 2018

Département JEUNES et TECHNIQUE

Laurent BENIER présente et commente un diaporama rappelant les actions denses et très riches de l'équipe technique départementale : rassemblements U8/U9, U6/U7 - stages - foot à l'école - formation - détections - coupes Jeunes à 11 - finales foot réduit - ...

Le vice-président François DELON salue le travail accompli par cette équipe et adresse des remerciements appuyés à Laurent et à Fabrice LENOIR qui l'épaule très efficacement.

<u>SERVICE CIVIQUE</u>: le District a obtenu l'agrément de la DDCSPP. Les clubs intéressés par la mission de service civique peuvent prendre contact avec Laurent BENIER: par l'intermédiaire du « portail du District » ils pourront proposer des missions pour faire vivre dans leur club des projets axés sur le PEF, le foot féminin et les activités traditionnelles d'accueil des écoles de football.

La mission courra sur 10 mois à partir du 1^{er} septembre. Les chargés de mission seront pris en charge et suivis par des référents au sein des clubs d'accueil. Ils auront également des missions au sein de l'équipe technique départementale. Laurent BENIER les rencontrera pour les leur présenter et pour les encourager à suivre une formation technique.

Commission de féminisation départementale

Membres: 18 membres

3 réunions :

- Phase automne

- Phase printemps

- Bilan

Actions et évènements :

- Journée de Noël le 10 décembre 2017 : 16 équipes vosgiennes sur 50 représentées pour les catégories U9 à U13 ;
- « Toutes Actrices » : organisation du premier forum des équipes féminines vosgiennes à l'occasion de la sortie du film « Comme des Garçons » aux Cinémas Palace à Epinal: 7 équipes représentées et plus de 110 joueuses, éducatrices, dirigeantes et arbitres avaient fait le déplacement pour parler de leur passion et présenter leurs clubs ;
- Semaine du foot féminin : 2 clubs y ont participé (Thaon et Plombières) ;
- Journée départementale féminine « J-365 avant la Coupe du Monde 2019 »
 à SDDV : 90 licenciées ou non ont participé à la journée ;

Changement de nom en commission de féminisation départementale pour élargir le champ d'intervention quant à la féminisation du football à chaque niveau (joueuse, dirigeante, arbitre, éducatrice)

Florence Schwartz, présidente de la commission de féminisation départementale

Commission de discipline

Répartition de la durée des suspensions

Suspension	Vétérans	Séniors	Jeunes	Dirigeants	Totaux	%
Rappel à l'ordre	0	5	1	3	9	4, 50
1 match	1	38	7	3	49	24, 50
2 matchs	0	23	2	2	27	13, 50
3 matchs	2	22	1	0	25	12, 50
4 matchs	0	13	10	0	23	11, 50
5 matchs	0	2	0	0	2	1
6 matchs	0	18	5	0	23	11,50
7 matchs	0	6	0	0	6	3
8 matchs	1	2	0	1	4	2
9 matchs	0	1	0	0	1	0, 50

Totaux	9	155	27	09	200	100%
10 ans	0	2	0	0	2	1
14 mois	1	0	0	0	1	0, 50
11 mois	1	2	0	0	3	1, 50
6 mois	0	2	1	0	3	1, 50
5 mois	0	1	0	0	1	0, 50
4 mois	0	1	0	0	1	0, 50
3 mois	0	1	0	0	1	0, 50
2 mois	0	1	0	0	1	0, 50
20 match	1	0	0	0	1	0, 50
14 matchs	1	0	0	0	1	0,50
12 matchs	0	4	0	0	4	2
11 matchs	0	2	0	0	2	1
10 matchs	1	9	0	0	10	5

• Les sanctions tiennent compte du règlement de championnat vétérans (art. 17) et de l'article 33.

Répartition par catégories (en%)

			2017/2018	2016/2017	2015/2016
-	Vétérans	:	4,50%	4,22%	3,68%
-	Séniors	:	77,50%	70,48%	70,53%
-	Jeunes	:	13,50%	17,47%	17,37%
-	Dirigeants	:	4,50%	7,83%	8,42%

Nous constatons une augmentation des sanctions aggravées chez les séniors, avec quatre dossiers à l'instruction.

En outre, nous constatons une baisse chez les jeunes et les dirigeants, tandis que chez les vétérans c'est sensiblement supérieur à la saison passée, avec un dossier à l'instruction.

La commission s'est réunie 38 fois sur 10 mois. Nombre de dossiers : 250.

- Discipline : 222 dossiers dont 5 transmis à l'instructeur.
- Réclamations : 28.

24 courriers ont été adressés aux clubs pour obtenir des informations complémentaires.

Roger GROSJEAN, président de la commission de discipline

Commission d'appel

12 dossiers ont été jugés en appel cette saison :

- 1 pour problèmes disciplinaires et 11 pour problèmes administratifs
- Pour les 12 dossiers jugés :
 - 1 a vu l'allégement de la décision de la 1ère instance
 - 1 a vu l'annulation de la décision de la 1ère instance
 - et les 10 autres leur confirmation
- Sur les 12 dossiers, 11 concernent les Séniors et 1 les jeunes en Coupe
- Sur les 11 dossiers administratifs, 5 sont des appels des décisions de la commission des championnats.
- 3 de nos décisions ont été interjetées en appel régional ; 2 ont été confirmées et 1 infirmée.

Bilan synthétique de la commission d'appel depuis la saison 2011-2012

Commission d'appel								
	Nb de Dossiers	Nb de dossiers disciplinaires	Nb de dossiers administratifs	Nb de dossiers en Com Disc	% Com Ap / Com Disc			
2011-2012	15	8	7 (0)	295	5,1%			
2012-2013	8	7	1 (0)	227	3,5%			
2013-2014	13	7	6 (1)	269	4,5%			
2014-2015	9	3	6 (1)	241	3,3%			
2015-2016	3	1	2 (1)	197	1,0%			
2016-2017	8	3	5 (2)	181	3,3%			
2017-2018	12	1	11 (5)	182	3,8%			

^() Nb de dossiers administratifs non issus d'une décision de la commission de discipline

Alain COLNE, Secrétaire de la commission d'appel

<u>Commission départementale des terrains et installations</u> sportives.

Deux types de contrôle ont été réalisés :

1° ECLAIRAGE: 11 clubs ont été contrôlé (ST DIE – RAON L'ETAPE – EPINAL – THAON 1 et 2 – NEUFCHATEAU – VITTEL – ST NABORD – PLOMBIERE – ST AME et ST ETIENNE)

2°CONFIRMATION DE CLASSEMENT : 9 clubs ont été contrôlé (XERTIGNY - ST ETINNE 1 et 2 - RAON - CHAUMOUSAY - BRU - PADOUX - AYDOILLES et ESSEGNEY)

Walter DE NARDIN, président de la CRTIS

Commission Consultative

Extrait du P.V. de la réunion du comité de direction du mercredi 4 juillet 2018

Le président Guy ROBIN expose une synthèse des différents thèmes abordés

- Possibilité d'un championnat FUTSAL (Alain DARTOIS)
- Possibilité d'une fusion D4 et D3, du fait d'un rétrécissement de la pyramide des championnats (Daniel DAUBIE)
- Coupe des Vosges: la saison prochaine (2018/2019) tous les clubs vosgiens peuvent s'engager en coupe des Vosges SENIORS; à partir de la saison prochaine (2018/2019) la coupe de Lorraine n'existe plus: place à la coupe de la LGEF réservée aux seuls clubs disputant un championnat « Ligue ». Echanges sur la participation des clubs de Ligue en coupe des Vosges.
- Période hivernale : suggestion de pouvoir visiter certains terrains déclarés impraticables pour des rencontres de district
- Charte du bien vivre ensemble les compétitions : réflexion pour un climat apaisé lors des rencontres
- Caisse de péréquation : échanges sur un éventuel retour de ce système en district

Saison 2018-2019

COMMISSION TECHNIQUE

Extrait du P.V. de la réunion du comité de direction du jeudi 6 septembre 2018

Département JEUNES et TECHNIQUE

- Proposition d'une nouvelle formule pour les championnats U18 et U15
- ⇒ Supprimer les phases de détermination et reformer une pyramide pour emmener la meilleure équipe vosgienne de chaque catégorie en position de montée
- ⇒ Implication des arbitres en U15 excellence dès la première phase : préoccupation de la CDA
- Reprise officielle des championnats JEUNES le samedi 29 septembre 2018 : donner plus de temps aux clubs pour enregistrer les licences ; calquer les matchs de championnats et de coupes le même jour pour toutes les catégories
- catégorie U11 :
- ⇒ rentrée du foot le samedi 15 septembre sur 9 sites : 10 équipes par site pour observer et regrouper les équipes par « niveau » dans la perspective des rassemblements qui se dérouleront à partir du 29/09 (homogénéité)

- ⇒ les championnats traditionnels n'existent plus (décision de la Direction Technique Fédérale) : des plateaux (4 équipes en présence, toujours les mêmes, se retrouveront sur 3 journée consécutives) se dérouleront le samedi matin (possibilité de programmer les plateaux l'après-midi ou à un autre moment si entente entre les clubs concernés) ;
- ⇒ turnover à l'issue des 3 journées pour rééquilibrer les rencontres ;
- ⇒ 25 mai 2019 finale départementale à 12 équipes
- catégorie U13 : championnat organisé sur les mêmes bases que la saison précédente – remarque : plus que 3 groupes de DH sur le territoire lorrain (30 équipes)
- catégorie U7/U9 : constat pour certains clubs constat d'un net regain des licences (parfois jusqu'à 20 % de demande en plus)
- Service civique
- ⇒ Le district a obtenu l'agrément de la DDCSPP
- ⇒ une vingtaine de volontaires en service civique répartis sur plusieurs clubs qui ont adopté la convention auront pour mission, outre les actions traditionnelles, de mener des actions pour le développement du foot féminin et des actions citoyennes dans le cadre du PEF;
- ⇒ ils seront mobilisés pour intervenir lors des rassemblements ponctuels organisés par le district
- Formations
- ⇒ 2 bons de formation par module sauf pour les femmes où c'est toujours pris en charge, peu importe le nombre
- ⇒ Module animatrice va être reconduit à Saint- Nabord
- Nouveaux membres
- ⇒ Trois nouveaux membres sollicités par Laurent BENIER réintègrent la CJT
- Sections sportives :
- ⇒ lors de cette rentrée scolaire ouverture d'une section sportive aux collèges de Golbey et de Thaon .

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ARBITRAGE 2018/2019

Président :

(Responsable de la section « formation – stages, gestionnaire des finances)

Daniel DAUBIÉ 16 rue de la Verte Colline 88000 EPINAL

Tél: 03.29.82.49.65 Portable: 06.82.29.29.12 E-mail: vdc.daubie@orange.fr

Vice-président :

Arnaud GRANDGIRARD 3 rue des îles Marie-Louise 88400 GERARDMER Dom: 03.29.60.85.92

Portable: 06.76.32.40.17

E-mail: arnaud.grandgirard@sfr.fr

Responsable de la section « promotion et observations »

Serge COSSIN

6 impasse des Magnolias 88390 DARNIEULLES Dom: 03.29.38.31.07

Portable: 06.81.42.54.69

E-mail: cossin.serge@gmail.com

Secrétaire:

André ITHIER 384 rue de Balivi 88500 POUSSAY

Dom: 03.29.37.27.14 ou 09.62.10.46.67

Portable: 06.80.81.53.07

E-mail: andre.ithier@wanadoo.fr

Responsable de la section « Désignations » :

Nicolas BRUNNER 527 Le Minimont 88220 HADOL

Portable: 06 25 27 31 42

E-mail: brunner.n88@gmail.com

Responsable de la section « Examen » :

André ITHIER 384 rue de Balivi 88500 POUSSAY

Dom: 03.29.37.27.14 ou 09.62.10.46.67

Portable: 06.80.81.53.07

E-mail: andre.ithier@wanadoo.fr

Responsable de la section « jeunes arbitres de district »

Arnaud GRANDGIRARD 3 rue des îles Marie-Louise 88400 GERARDMER

Dom: 03.29.60.85.92 Portable: 06.76.32.40.17

E-mail: arnaud.grandgirard@sfr.fr

Responsable de la section « lois du jeu » Membre de la commission de discipline

Baptiste RUF 32 rue Marcel Cerdan 88190 GOLBEY

Portable: 06.19.74.81.05

E-mail: ruf.baptiste@gmail.com

Responsables de la section « féminine »

Aurélie EFE 32 rue Marcel Cerdan 88190 GOLBEY

Portable: 07.70.62.52.22

E-mail: aurelie13efe@gmail.com

Audrey ROCHES 214 rue des Drompierre 8800 DOGNEVILLE

Dom: 03.29.50.30.67 Portable: 06.80.22.34.85

E-mail: audroch88@hotmail.com

Responsable de la section « informatique »

Mickaël ICART 3 rue du Château 88490 PROVENCHERES et COLROY

Dom: 03.29.51.72.02 Portable: 06.22.57.31.63

E-mail: mickael.icart@gmail.com

Membres:

(Membre de la Commission d'Appel)

Jacques HUMBERTCLAUDE 3 les Têtes de Rouge Rue **Fallières** 88200 ST NABORD

Dom: 03.29.36.04.41 Portable: 06.89.13.71.86

E-mail: elodie.humbertclaude@wanadoo.fr

Alain CHANTECLAIR 783 Rue Sainte Anne 88140 BULGNEVILLE Dom: 0329091173 Portable: 0632276985

E-mail: alain.chanteclair@sfr.fr

Olivier LAURENT 281 A Chaumont 88100 TAINTRUX Dom: 03.29.58.51.23 Portable: 06.82.30.69.02

E-mail: laurent.olivier0625@orange.fr

Claude DENISOT 6 chemin de la Bodière 88700 JEANMÉNIL Dom: 09.67.56.05.29 Portable: 06.14.85.19.33

E-mail: claudedenisot34@gmail.com

Guy BAUMONT 5 rue du Bois Joli Le Clos

70220 FOUGEROLLES Dom: 03.84.49.15.57 Bureau: 03.84.49.64.00 Portable: 06.36.14.02.52

E-mail: baumont.guy@hotmail.fr

Yves BAUMONT 3 rue du Bois Joli Le Clos

70220 FOUGEROLLES Dom: 03.84.49.18.21

Portable: 06.72.18.93.77

E-mail: yves.baumont@gmail.com

Denis SEMBENI 32 rue des Myrtilles 88200 ST NABORD Dom: 03.29.22.10.33

Portable : 06 49 19 63 45 E-mail : zanzan88@àrange.fr

(Membre de la Commission Vétérans)

Robert ANDREUX 65 La Feigne des Grèves 88200 SAINT-NABORD

Dom: 03.29.23.34.52 ou 09.60.11.12.54

Portable: 06.74.71.54.43

E-mail: robert.andreux@orange.fr

(Membre de la Commission futsal)

Marcel CONSIGNY 11B Rue de l'église 88390 UXEGNEY Dom: 03.29.31.67.14

Dom: 03.29.31.67.14 Portable: 06.78.52.52.61

E-mail: marcel.consigny@orange.fr

Membres du collège des observateurs « Jeunes Arbitres » :

Thierry MIQUEL 420 Rue Abbe Poirot 88000 DOGNEVILLE Dom: 0329314229 Portable: 0681721262

E-mail: thierryetchristine.miquel@neuf.fr

Maxence RICHARD 7 rue des bouvreuils 88200 SAINT-NABORD Dom: 03.55.22.57.81 Portable: 06.85.82.45.69

E-mail: maxencerichard88@yahoo.fr

Audrey ROCHES 214 rue des Drompierre 8800 DOGNEVILLE Dom: 03.29.50.30.67

Portable : 06.80.22.34.85

E-mail: audroch88@hotmail.com

Léo DROUIN 16 Rue Jules Ferry 88000 CHANTERAINE Dom: 0329312744 Portable: 0682532131

E-mail: leo.drouin88@laposte.net

Aurélie EFE 32 rue Marcel Cerdan 88190 GOLBEY

Portable: 07.70.62.52.22

E-mail: aurelie13efe@gmail.com

Représentant du Comité de Direction du District Représentant des arbitres au Comité de Direction du District :

(Président de l'U.N.A.F Ligue Grand Est de Football) Hervé BOILLOT 318 rue du Pluvier 88800 VITTEL

Dom: 03.29.08.55.12 Portable: 06.61.46.55.12 E-mail: herve.boillot@bbox.fr

Représentant des éducateurs :

Gilles COME 9 rue des Chaseaux 88120 VAGNEY

Dom: 03.29.61.25.46 ou 09.61.44.98.01

Portable : 06.30.99.01.62 Bureau : 03.29.22.24.26

E-mail: gilles-come@laposte.net